

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLII

LEVIS, DECEMBRE 1936

No 12

LE THEATRE CHAMPLAIN A PRES-DE-VILLE, RUE CHAMPLAIN, A QUEBEC

Croirait-on qu'il y a eu dans la rue Champlain, au milieu du siècle dernier, un théâtre où joua une organisation théâtrale américaine de bonne réputation ? Et on sera encore plus surpris d'apprendre que le promoteur de ce théâtre fut le grand, l'unique Phineas Taylor Barnum qui, quelques années plus tard, devait créer ce cirque incomparable que des millions et des millions de badauds voulurent voir. A la grande Exposition internationale de Londres, en 1851, on avait érigé dans Hyde Park une immense construction qu'on baptisa du nom de Crystal Palace — le Palais de Cristal — et où on avait réuni toutes les curiosités qu'on avait pu transporter en Angleterre.

Barnum exploitait alors le Museum, de New-York. Il commençait sa carrière extraordinaire. Il s'avisa de mettre les plus grandes curiosités du Palais de cristal et les clous de l'Exposition en vue panoramique et de les exhiber dans les principales villes du continent américain. Montréal et Québec faisaient partie de la tournée entreprise par les employés de Barnum. Lui-même était trop occupé à New-York pour accompagner son Panorama dans ses pérégrinations, mais il avait le don de s'entourer de lieutenants qui avaient, comme lui, le sens de la réclame.

Le *Canadien* du 14 juin 1852 disait :

“ Le Panorama du Palais de Cristal sera à Québec dans le cours de cette semaine et sera exposé dans la salle Champlain, cette maison spacieuse en brique appartenant à M. Jones, située en face de la salle d'encan de M. Hall à Près-de-Ville et qui a été appropriée à cette représentation de la grande exposition de l'industrie de tous les peuples. ”

Le même jour, les journaux de Québec publiaient l'annonce suivante :

“ Salle Champlain, près du quai de la Reine, pour quelque temps seulement, Panorama colossal du Palais de Cristal.

“ Attraction sans pareille ! Propriétaire, P. T. Barnum, du Museum, de New-York; premier artiste, Sig de Lamano; directeur et cicerone, D. Edwon Hall.

“ Deux exhibitions splendides par jour, à trois et huit heures, p. m. Admission : trente sous seulement. Pas de billets de second prix.

“ Sera ouvert dans quelques jours, le Panorama le plus populaire et le plus encouragé représentant l'Exposition Universelle dans tout l'extérieur, savoir la procession royale de Buckingham au Palais de Cristal, l'intérieur du fameux Palais de Cristal, et le célèbre quartier ou West-End de Londres; la grande cérémonie de l'ouverture par la reine Victoria et la cour d'Angleterre; une superbe vue de toute la nef; la nef et chacune de ses parties; la division canadienne; la division américaine; toute la croisée; la division britannique et les cours agricoles, le tout se terminant par une superbe vue du yacht *America*, en face de Cowes ”.

Le 21 juin 1852, le *Canadien* disait encore :

“ M. Wood, l'agent de M. Barnum, est arrivé à Québec, samedi, avec le grand panorama du Palais de Cristal, dont l'exhibition commence aujourd'hui au Théâtre de Près-de-Ville, que M. Barnum a fait arranger sans épargne exprès pour ce spectacle. La salle est haute, spacieuse et bien aérée; il y a une belle rangée de loges, un parterre commode, d'excellentes chambres de toilette et des rafraîchissements et un bon abri pour les voitures. Le tableau a coûté \$30,000; la hauteur en est de 15 pieds, et il couvre 100,000 verges de toile; 60,000 personnes y sont représentées.

“L'édifice, quoique dans un lieu peu central, est de facile accès; il y a quatre portes de dix pieds de largeur chacune, et d'autres issues par lesquelles on pourrait sortir en cas d'incendie”.

Enfin, le 23 juin 1852, le rédacteur du *Canadien*, qui avait assisté à la représentation de la veille, donnait son appréciation : “Il est peu de spectacles qui ne perdent à être trop louangés d'avance parce qu'ils ne répondent plus à l'idée qu'on s'en était formée, mais le Panorama du Palais de Cristal, maintenant en exposition au nouveau Théâtre de Près-de-Ville, n'est pas de ce nombre, du moins quant à nous; il a non seulement rempli notre attente, mais l'a même surpassée, et comme ouvrage d'art et comme représentation du Temple de l'Industrie, vu à l'extérieur et à l'intérieur, dans tous ses détails, avec le quartier aristocratique de Londres, dans lequel il était situé. Nous n'entreprendrons pas d'en donner une description, elle nous mènerait trop loin; mais nous conseillons à chacun d'aller en juger par ses propres yeux. Les oreilles seront aussi agréablement chatouillées pendant les courts intervalles d'attente par les sons harmonieux que sait produire M. Paul, organiste et pianiste distingué”.

Les vues panoramiques de Barnum furent exhibées à Québec jusqu'au 2 juillet 1852.

Les agents de Barnum avaient fait de la maison de John Jones un théâtre fort convenable. Jones crut qu'il pouvait tirer parti de ce théâtre qui ne lui avait pas demandé de déboursés. Le port de Québec était alors fréquenté par des centaines de navires à voiles. Les équipages de ces vaisseaux passaient leurs soirées dans les buvettes de la basse ville, à dépenser leur argent et à s'abrutir à qui mieux mieux. Il engagea une troupe théâtrale qui venait de finir une semaine de représentations à la haute ville. Charlotte Nickinson était l'étoile de cette troupe. Du 19 juillet au 17 août 1852, Charlotte Nickinson et ses camarades jouèrent au théâtre Champlain avec grand succès. Une fois l'engagement terminé, le théâtre fut fermé pendant quelques jours puis le magicien Adrien, “le roi des nécromanciens”, y donna quelques représentations trois ou quatre soirs de suite. Le théâtre fut ensuite fermé définitivement. Nous croyons que l'ouverture

de la Salle de Musique, rue Saint-Louis, en janvier 1852, ne fut pas étrangère à la mort du théâtre Champlain. Les gens de la haute ville, avec un théâtre à leurs portes, ne voulurent plus aller à la basse ville. Le théâtre Champlain avait vécu moins de six mois. La maison Jones fut ensuite transformée en logements et ne fut détruite qu'en 1914.

Essayons d'énumérer les spectacles qui furent donnés au théâtre Champlain. La liste n'est peut-être pas complète mais nous croyons qu'il ne se donna pas plus qu'une vingtaine de représentations au théâtre de la rue Champlain :

19 juillet 1852 — La pièce *Good for nothing* et la féerie irlandaise *Kate Kearney* ou *The Fairy of the Lakes* jouées par Mlle C. Nickinson et sa troupe. Mélodies, danses, duos et farces nègres par les jeunes ménestrels éthiopiens Harris et Carey.

21 juillet 1852 — Le drame nautique *Black eyed Suzan* ou *All in the Downs* et la farce irlandaise *The Happy Man*, etc., etc.

23 juillet 1852 — La comédie *Faint Heart never won fair lady* et la farce comique *Bachelor's Buttons*.

26 juillet 1852 — Les pièces *The Lion King of the North* et *The Unfinished gentleman*, etc., etc.

28 juillet 1852 — La comédie *Charles II* ou *The Merry Monarch*, la pièce *Florence worried by Peters*, et la tragédie en vers *The Sanguinary boot Jack*. Bénéfice de W. J. Florence.

30 juillet 1852 — La féerie irlandaise *Kate Kearney* et la farce *The Mummy* or *The Liquor of Life*.

2 août 1852 — Le drame comique *The Wonderful Woman* or *The Marquis and the Cobbler. An Object of Interest*. Principale actrice : Mlle C. Nickinson.

4 août 1852 — *Paul Pry*, *The Merchant of Venice* et *Bryan O'Linn*. Bénéfice de Jos Lee.

6 août 1852 — *The lady of Lyons* de Bulwer Litton et *The Irish Widow* de Garrick, Principaux acteurs, Mlle Nickinson et MM. Florence Peters, Hodges, Bland, etc., etc.

9 août 1852 — La comédie *The Serious Family* et la farce *How to Pay the Rent !* Jouées par Mlle Nickinson et toute sa troupe.

11 août 1852 — *The Hunchback* de Sheridan Knowles et la farce irlandaise *Bryan O'Linn*. Principaux acteurs, M. Bland et Mlles Nickinson et Weston. Bénéfice de Mlle Weston.

13 août 1852 — *The Hunchback* de Sheridan Knowles et *Box and Cox*.

17 août 1852 — Dernière apparition de Mlle Nickinson au Théâtre Champlain. Bénéfice de Mlle Charlotte Nickinson.

27 août 1852 et jours suivants — Séances de magie par le célèbre Monsieur Adrien, le "roi des nécromanciens".

P.-G. R.

QUESTIONS

Dans un journal du siège de Québec en 1775-1776, j'elis, à la date du 17 janvier 1776: "A girl of the town who had been kept in confinement by the Rebels on suspicion of having conveyed intelligence to us, found means to escape to day". D'après le même journal, cette jeune fille donna ensuite d'utiles informations aux défenseurs de Québec sur les rebelles. Qui était cette brave fille?

Queb.

On trouve dans *Nouvelles Soirées Canadiennes* de 1883 (p. 552) un poème intitulé *La Maringouine*. Il est signé A. R. Une note au bas du poème dit: "Trouvé parmi divers manuscrits d'un homme éminent dans notre monde des lettres. Écrit il y a près de vingt ans au collège de Sainte-Anne et publié aujourd'hui comme curiosité littéraire." Quel est cet "homme éminent de notre monde des lettres"?

A. O. F.

LE GENERAL BARRY ST-LEGER

Le colonel (plus tard général) Barry St-Léger séjourna à Montréal, au printemps de 1777. C'est de cette ville que partit la troupe de 600 soldats qu'il commandait et qui devait, ainsi que celle du général Burgoyne, subir une défaite contre les Américains, au fort Stanwix, le 6 du mois d'août.

Après avoir commandé à Sorel, avoir guerroyé sans grand succès contre les armées de Washington, on le retrouve à Montréal, en 1784, alors qu'il semble vouloir se créer un domaine de repos au Pied-du-Courant. Dans ce but, il achète, entre février et mai 1784, des Religieuses de l'Hôtel-Dieu, de Jacques Jetté et de Louis Dufresne, des lisières de terre qui réunies formaient une propriété foncière de 405 pieds de front, au fleuve, sur une profondeur de 15 arpents. Comme il ordonnait d'enlever les bâtiments et habitations qui se trouvaient sur l'immeuble acquis, "Son Excellence Barry St-Léger" ainsi que le désignent les notaires, devait projeter de se construire une confortable demeure qui, à l'endroit choisi par lui, offrait un tableau très pittoresque.

Le 15 novembre 1784, le gouverneur Haldimand partait pour l'Angleterre, laissant l'administration du pays à Henry Hamilton et le commandement des troupes au Brigadier général St-Léger dont la santé faiblissait. Il était si vieux d'aspect que Joseph Hadfield, estimable marchand anglais de passage en notre pays, ne put s'empêcher de noter le fait dans le Journal qu'il a tenu de sa visite en Amérique.

Donc, le 16 juin 1785, M. Hadfield et ses amis sont présentés à l'officier de haute lignée et voici ce qui est relaté :

"We waited upon General St. Leger, the commander-in-chief of His Majesty's forces in Canada. He received us in state. He is an elderly man, perhaps 55 in years (1), but a hundred in constitution. He appears

(1) En réalité il n'avait que 48 ans étant né en 1737.

debilitated and very infirm. We had a general conversation upon American affairs and took our leaves."

Le général St-Léger se rendait compte de son déplorable état physique, car le 11 mai précédent il avait vendu le bel immeuble acquis un an auparavant, au capitaine Alexandre Fraser, du 34^e régiment, puis au mois d'octobre il abandonnait sa charge au colonel Hope et se rendait en Angleterre où il décéda en 1789.

E.-Z. Massicotte

QUESTIONS

Dans ses *Faits curieux de l'histoire de Montréal*, M. E.-Z. Massicotte dit qu'il exista une succursale des *Fils de la Liberté* à Québec et que le président fut A.-N. Morin, "qui valait peu comme chef". Antoine Fournier, dit M. Massicotte, fut l'un des membres les plus ardents de la société dans la capitale. C'est lui qui favorisa l'évasion des prisonniers américains Dodge et Theller détenus à la citadelle de Québec". Qui était cet Antoine Fournier? N'est-il pas temps de savoir quels furent les vrais libérateurs de Dodge et Theller? On a attribué le mérite de cet exploit à cinq ou six personnes. Quel est le vrai libérateur des deux prisonniers américains?

XXX

Dans l'acte du mariage de Jean Lariou et de Catherine Mongeau, célébré à Québec, par l'abbé H. de Bernières le 16 avril 1674, il est dit que l'un des témoins est Noël *Gérémie* dit La Montagne, habitant du Sault de Batiscan.

Cela voudrait-il signifier que le sieur Jérémie demeurait près de la chute qui, sur la rivière Batiscan, se trouve aujourd'hui entre les paroisses Sainte-Geneviève et Saint-Narcisse?

E.-Z. M.

ANDREW PORTEOUS

Il était le fils de John Porteous, natif d'Écosse, établi à Montréal dès 1765, sinon avant, de Josepha Carqueville, de Montréal, mariés en octobre 1771 par le révérend David Chabrand De Lisle. Le baptême d'Andrew n'apparaît pas dans les registres de ce pasteur. John décéda le 13 juin 1789.

Andrew servit comme enseigne au premier bataillon de la ville de Montréal (*British Militia*) durant la guerre de 1812-15. Sa commission porte la date du 15 mars 1811. Il fut promu lieutenant le 15 octobre 1812 et devint capitaine le 5 mai 1821. Le 21 mai 1830, après la réorganisation de la milice, il fut nommé capitaine au premier bataillon de la ville et du comté de Montréal.

Andrew Porteous fit partie de la maison Porteous, Hancox & Co. dissoute en 1817. Deux ans plus tard le shérif de Montréal annonçait la vente d'un emplacement que Porteous avait acheté de Michel Vincent et de Marie-Françoise Bray dit Labonté, par contrat passé le 19 juin 1817 pardevant Prévost et Latour, notaires publics. Cet emplacement était situé dans le faubourg Sainte-Marie ou faubourg Québec, et consistait en 80 pieds de front sur une profondeur de 211 pieds, sur lequel était une maison de pierre, une étable et autres bâtiments.

Andrew Porteous avait épousé Anne Mompesson.

Le 30 janvier 1827, il demande un emploi du gouvernement. Dans sa requête, il déclare être un Canadien de naissance, fils de feu John Porteous, marchand de Montréal. Andrew a lui-même fait du commerce en cette ville pendant plus de trente ans. Il a été malheureux en affaires. Il a charge des enfants (sept) de deux de ses frères défunts.

Un grand nombre des principaux citoyens de Montréal témoignent en sa faveur et le recommandent à Son Excellence.

Dans une note autographe signé D, lord Dalhousie regrette de n'avoir rien à offrir à M. Porteous dans le moment, mais il verra ce qu'il pourra faire un peu plus tard.

(Ach du Can. Série S, vol. 184, p. 63).

Andrew Porteous n'eut pas longtemps à attendre, il fut nommé maître de poste à Montréal le 1er juillet 1828 et il occupa cet emploi jusqu'en 1840. Il était encore en fonctions le 5 juillet de cette année.

Parmi les enfants baptisés par le pasteur David Chabrand De Lisle on voit les suivants :

Ann Porteous, 9 août 1772 — née 23 juillet.

Mary Porteous, 6 sept. 1773 — née le 4 sept. — d. le 6 sept 1773.

John Porteous, 29 août 1774 — né le 28 août — d. le 2 sept. 1775.

Margaret Porteous, 18 oct. 1775 — née le 17 oct.

John Porteous, 23 oct. 1776 — né le 22 oct. — d. le 13 juin 1782.

William Porteous, 2 nov. 1777 — né le même jour.

Mary Porteous, 15 oct. 1778 — née la veille.

James Porteous, 16 nov. 1779 — né le 6 nov.

Tous ces enfants sont-ils ceux de John et de Josepha Carqueville ? John est le seul de ce nom dont le mariage fut enregistré par De Lisle.

S'ils sont tous frères et soeurs, il faut convenir que les parents travaillèrent ferme pour l'avenir de la patrie ! Huit enfants entre octobre 1771 et novembre 1779, soit huit ans et deux mois !

Francis-J. Audet

QUESTION

Dans les *Documents constitutionnels* de Short et Dougherty, à la date du 26 octobre 1764, parmi les protestataires du *presentment* des grands jurés du 16 octobre précédent, on trouve le nom d'un M. Peney. Ce nom n'est pas canadien. N'y a-t-il pas là une faute d'impression ? Quel est ce M. Peney ? N'est-ce pas plutôt Panet qu'on aurait dû écrire ?

A. D.

POLLET DE LA COMBE

Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay (I-494) nous dit que François Pollet de la Combe a été capitaine au régiment de Carignan et qu'il était fils de François Pollet (sieur de la Pocatière) de Chelieu, évêché de Grenoble.

Le *Dictionnaire généalogique* des pairs de France, du P. Anselme, à l'article de la maison de Béthune, en marge du mariage du comte de Béthune (1708) avec Marie Pollet, fille de l'officier précité, veuve de LeMoyne d'Iberville, dit la famille Pollet originaire d'Artois, et que François Pollet avait été capitaine au régiment qui passa au Canada en 1665.

En avril 1665, quelques jours avant le départ de France du fameux régiment, Pollet avait adressé un placet au ministre demandant une promotion. Il était alors maréchal des logis. Le ministre manda au colonel de Salières que le sieur Pollet servait depuis longtemps et de lui accorder la première lieutenance ou enseigne qui viendrait à vaquer en cas de désertion. Notre sous-officier fut averti en même temps de cette recommandation. Quelques jours avant la réception du placet de Pollet le ministre avait envoyé à M. de Salières des lettres en blanc pour douze lieutenances et seize enseignes à remplir avant le départ des troupes. Salières ne donna aucune de ces lettres. Au commencement de novembre suivant, à Québec, il remit ces lettres en blanc à M. de Tracy parce qu'il avait entendu dire que celui-ci avait le pouvoir de donner toutes les charges dans les compagnies, nonobstant les instructions que lui, Salières, avait reçues à la veille du départ de France, comme nous venons de le dire.

En septembre 1665, Pollet se plaignit que, à son préjudice et au contraire de l'assurance donnée d'une promotion, un enseigne obtenait l'avancement que lui aurait dû recevoir. Sur ce, le ministre, le 25 décembre, 1665, fit une mise au point à Tracy. Cette lettre ne put parvenir à Québec qu'en fin mai ou au commencement de juin 1666. Il y a donc à dire qu'à cette date Pollet n'était pas lieutenant et encore moins capitaine. S'il fut nommé

lieutenant en 1666 il est certain qu'il ne passa pas à un grade supérieur avant la rentrée du régiment en France, et ce, pour plusieurs raisons. Parmi les officiers détachés ou "réformés" comme l'on s'exprimait alors et qui servaient auprès du marquis de Tracy, il y en avait assurément ayant plus d'ancienneté comme lieutenants et conséquemment plus de droits à une promotion au rang supérieur. L'origine roturière de Pollet était un obstacle à un avancement trop rapide dans sa carrière et l'on sait quels longs temps et quelles sollicitations souvent répétées il a fallu à nos officiers canadiens, nobles, pour obtenir une promotion désirée.

Le P. Anselme décrit ainsi les armes des Pollet : "De sable, à deux étoiles d'or, rangées en fasce"; *alias* "De sable, au chevron d'or, accompagné de trois chiens du même."

L'Armorial de France de 1696, de d'Hozier, en Artois, blasonne comme suit, pour :

Jean Pollet, marchand à Lille : "De sable, à deux étoiles d'or", à six rais, posées en chef ;

Marie-Angélique Pollet, veuve de François Sallemnier, conseiller des États de la province de Lille : "De sable, à deux mollettes à cinq pointes, d'or, rangées en fasce" ;

Michelle Pollet, rentière à Lille : "De sable, à deux étoiles d'or, à six rais, posées en chef."

Que Pollet ait été officier du régiment de Carignan, oui ! mais capitaine, nous ne le voyons pas.

Tanguay le dit de Grenoble, et Anselme, d'Artois. Pollet est probablement venu de Grenoble où demeurait son père, mais la famille paraît être d'Artois comme l'annonce l'autre généalogiste.

Régis Roy

QUESTION

En quelle année le grand naturaliste Audubon vint-il au Canada.

Nat.

LE PERE DE MGR LARTIGUE

Prévenons le lecteur, tout d'abord, que le père du premier évêque de Montréal a toujours signé *Larthigue*. Étant chirurgien, homme instruit, il avait le droit d'orthographier son nom à sa guise, et probablement ainsi que l'écrivait ses parents. C'est dans les actes de l'état civil, les actes notariés et autres pièces que les scribes se permirent de simplifier l'appellation du patronyme en lui enlevant la lettre *h*, tout d'ailleurs, comme firent en France certains Lartigue de renom.

* * *

A Notre-Dame de Montréal, le 13 septembre 1766, Jean-Jacques Larthigue, chirurgien, fils d'Étienne Larthigue et de Charlotte Caussac de Miradoux, diocèse d'Auch, en Gascogne, fait bénir son union avec Marie-Charlotte-Marguerite Cherrier.

L'épousée était fille de François Cherrier, venu de France en 1741, qui fut notaire à Longueuil en 1750 puis à Saint-Denis-sur-Richelieu à partir de 1770. Dans le registre de l'état civil, on consigne que la mariée a déclaré avoir 22 ans (1) ; quant au marié, il avoue modestement être âgé de 32 ans. Sans doute, il n'en paraissait pas plus, pourquoi alors dévoiler qu'il mettait huit ans en réserve ?

Très tôt, il s'établissait dans son immeuble et loin de cacher la chose, cette fois, il en confiait la nouvelle à la *Gazette de Québec* :

Jacques Larthigue

“ Chirurgien juré, demeurant à Montréal, avertit le public qu'il a acheté de René Gatien, père et fils, une maison de pierre avec deux emplacements, l'un et l'autre se joignant, situés audit Montréal, sur le niveau des rues Saint-Vincent et Saint-Denis (aujourd'hui Vaudreuil), pour la somme de 4000 shellings de cette province dont 3000 pour la portion du père et 1000 pour la portion du fils.

(1) Elle était à Longueuil, le 21 novembre 1743.

“ Montréal, 4 janvier 1768 ” (1).

Quelques jours après (8 janvier 1768), M. Larthigue se faisait concéder un banc dans l'église paroissiale et il se consacre à la pratique de son art sans plus de réclame.

Au mois de juillet 1776, M. Larthigue achetait de Jean Billeto, sieur des Bruyères, un emplacement avec maison de pierre et dépendances, côté nord de la rue Saint-Paul, presque vis-à-vis l'ancien château de Vaudreuil, devenu collège de Montréal, puis, le mois suivant (10 août) M. et Mme Larthigue vendaient partie de leur immeuble, côté ouest de Saint-Vincent, au sud de Sainte-Thérèse, à John Porteous, marchand (époux de Josephte Drouet de Carqueville ?).

Le chirurgien Larthigue était marié depuis dix ans passés lorsque sa femme lui donna son unique enfant, lequel d'ailleurs a suffi à immortaliser le nom de la famille, du moins dans la région de Montréal.

Jean-Jacques Lartigue (sic), fils naquit rue Saint-Vincent, le 20 juin 1777 et fut baptisé “ sous condition ” le lendemain. Celui qui après s'être destiné au barreau, prit ensuite la résolution de devenir prêtre, aurait été fort étonné si on eut pu l'informer de la carrière que lui réservait l'avenir. Mais nous n'avons pas à traiter cela. Revenons au père Larthigue : il s'éteignit en 1791, âgé de 63 ans et il fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne, le 4 juin.

Longtemps plus tard, le 12 septembre 1814, dame veuve Lartigue et l'abbé son fils, “ directeur du Séminaire Saint-Sulpice ”, font donation de l'immeuble, côté nord de la rue Saint-Paul au négociant A. Bélanger, à charge par le donataire d'une rente viagère, et avec l'obligation (rarement stipulée à cette époque) de faire assurer la maison “ contre les accidents de feu, à l'office du Phoenix pour une somme de 500 livres cours actuel et de continuer l'assurance tant que la rente annuelle subsistera. ”

Terminons par une note sur la fin de dame Lartigue : Marie-Marguerite Cherrier, décéda à Saint-Denis, le 25 janvier 1820, âgée de 76 ans.

E.-Z. Massicotte

(1) Gazette de Québec, 14 janvier 1768 et Ahern. “ Notes pour servir à l'histoire de la médecine ”, p. 350.

JOHN DUPORT

C'est John Duport, et non Dupont, qui fut juge en chef de l'île du Prince-Édouard de 1770 à 1774. Il descendait d'une vieille famille de Caën, en Normandie, et établie en Angleterre sous le règne de Henri VI.

Avocat anglais, John Duport vint à Halifax avec lord Cornwallis en juin 1749. Le mois suivant, il était nommé juge de paix pour le township de Halifax. En février 1752, M. Duport devenait juge de la Cour des Plaid Communs dans le comté de Halifax. En octobre suivant, il fut nommé secrétaire du Conseil du gouverneur Hopson. Il occupa ce poste pendant plusieurs années tout en conservant celui de juge. En 1766, il fut chargé par le Conseil de préparer une édition correcte et complète des lois de la province. On lui accorda £180 pour ce travail.

M. Duport fut nommé second assistant du juge de la Cour Suprême de l'île Saint-Jean et, le 24 septembre 1770, il était promu juge en chef de cette île récemment érigée en province distincte. Il mourut le 29 janvier 1774. Son remplaçant, Peter Stewart, ne fut nommé que le 23 juin 1776.

Une fille de M. Duport épousa P. Shey, Esq., de Falmouth, Nouvelle-Ecosse. Elle fut la mère de William H. Shey, membre pendant plusieurs années de l'Assemblée législative de cette province.

M. Duport laissa aussi un fils.

Francis-J. Audet

QUESTION

Que devint le colonel Coster de Saint-Victor, après son retour en Europe ? On sait que M. Coster de Saint-Victor fut un des compagnons du comte de Puisaye, dans sa colonie de Windham, Haut-Canada.

H. C.

UN CHIRURGIEN GASCON

Au début du régime anglais, vécut, se maria, se remaria et mourut, à Montréal, un médecin français originaire de Gascogne, et dont on a peu parlé, jusqu'ici. Pourtant, il manqua rarement de faire inscrire dans les actes de notaires ou de l'état civil qu'il était " Maître chirurgien de la faculté de Paris " et il se recommande à la postérité pour d'autres raisons : indubitablement migrateur et peu attaché à sa clientèle, s'il en eut, il se déplaça facilement, plus que le font d'ordinaire les hommes de l'art ; partisan zélé du conjungo, il se choisit successivement trois femmes, toujours beaucoup plus jeunes que lui ; enfin, il s'éteignit octogénaire.

Le docteur Alexandre Serres semble avoir fait partie de ce groupe de Français qui, entre 1776 et 1790, passèrent aux États-Unis en grand nombre et même au Canada. De ceux-ci, on distingue surtout, le poète Joseph Quesnel et le peintre Louis Dulongpré.

M. Serres s'établit d'abord aux Trois-Rivières, où il acquit une maison et un emplacement, rue du Platon. Il avait alors pour compagne, Marie Gervaise Gallia, à peine majeure

Pourquoi, en 1781, achète-t-il une terre à Saint-Sulpice ? Sans doute, il ne songeait pas à se consacrer à l'agriculture et ne voulait que faire un placement, puisque le 23 février 1782, il est établi à Montréal et vend son immeuble des Trois-Rivières, à Louis de la Grave, négociant trifluvien. Quelques mois plus tard (27 septembre), triste événement, sa première femme succombe à Montréal, âgée de 28 ans.

Le docteur Serres reste veuf huit longs mois, puis il épouse à Montréal le 26 mai 1783, Madeleine Lefavre, une demoiselle de 38 ans. Quant au marié, il dépasse la cinquantaine...

Le 7 décembre 1791, sa deuxième épouse quitte ce monde et il doit attendre treize ans avant de s'unir, à Saint-Laurent, près Montréal, le 23 janvier 1804, à Thérèse Migneron.

En 1807, tout en déclarant qu'il demeure à Saint-Laurent, il profite de son séjour chez Jean-Marie Hurtebise, do-

micilié au faubourg des Récollets, pour dicter son testament au notaire Lukin.

Par cet acte il exige " que son corps soit inhumé dans la paroisse où il décèdera avec un service le plus simple qui puisse se faire ", puis il lègue ses biens à sa femme. Mais le docteur gascon avait la vie dure et il ne prendra son repos final que le 19 août 1812, dans sa quatre-vingtième année.

En préparant leur ouvrage "*Notes pour servir à l'histoire de la médecine*" les docteurs Ahern de Québec n'avaient pas la documentation qu'il fallait sur divers faits de la vie du docteur Serres, néanmoins ils inscrivent son nom à propos d'une opinion qu'il avait donnée sur la cause de la *Grande noirceur* qui, à trois reprises, au mois d'octobre 1785, couvrit les villes de Québec et de Montréal de ténèbres épaisses.

Citant la *Gazette de Québec*, les auteurs rapportent d'abord ce qui se produisit le 9, puis le 15 et le 16 octobre. Chaque fois, l'obscurité fut si grande à certaines heures du midi ou de l'après-midi que le peuple crut " que la fin du monde était sur le point d'arriver. . . " En résumé, durant ces jours on passa son temps à allumer et à éteindre les chandelles "

Et maintenant, voyons ce que pensa du phénomène, le chirurgien de la faculté de Paris :

"Le docteur Alexandre Serres s'étant aperçu que la pluie était noire, il en flaira et sentant l'odeur de soufre, il mit dans le milieu de sa cour un mouchoir en mousseline en forme d'entonnoir, au fond duquel il trouve un sédiment noir, qu'ayant froissé le sédiment entre ses doigts il trouva que l'odeur qu'il exhalait ne provenait d'autre chose que du soufre dont il était composé ; de là, il conjectura que ce phénomène n'a d'autre cause que l'inflammation de quelques mines dans une partie peu éloignée et que la fumée épaisse qu'elle aura vomie s'étant condensée dans l'air aura été portée par le vent vers cette partie-ci. . . ."

Il y aurait peut-être une remarque à présenter sur les "quelques mines. . . peu éloignées" de Montréal et de Québec, qui ont pu laisser échapper autant de fumée et sur une aussi grande étendue de la province, mais comme des géologues ont déjà prétendu qu'il pouvait s'agir, en l'espèce, d'une

légère éruption volcanique, nous leur laissons prudemment la parole.

* * *

Ajoutons un détail relatif à l'origine de l'exceptionnel praticien. Lors de son deuxième mariage, en 1783, outre sa qualification de dignité, il fait consigner qu'il est âgé de 51 ans et qu'il est fils de feu maître J.-B. Serres, notaire royal et de défunte Gabrielle Merleau, de la ville de Saramon en Gascogne, diocèse d'Auch. Donc, le docteur Serres était de la même province que le Grenouilleau qui, en 1800, âgé de 67 ans, épousa une demoiselle de 21 ans (1).

E.-Z. Massicotte

QUESTIONS

Par un document du 1er décembre 1721, nous voyons qu'il y avait à Québec "proche et attenant l'Hôtel-Dieu de la Miséricorde de Jésus", "une maison bâtie pour Messieurs les Ecclésiastiques incommodés et malades". En quelle année ce bâtiment fut-il élevé? Existe-t-il encore?

Queb.

Cette fameuse lettre de M. de Lacorne Saint-Luc au général Burgoyne qui fut publiée dans un journal de Londres le 23 octobre 1778 a-t-elle été reproduite dans les journaux ou revues canadiennes. M. de Lacorne Saint-Luc rappelait, paraît-il, au général bâtard que son origine valait au moins la sienne.

Cur.

Dans la *Gazette de Québec* du 27 décembre 1764, on trouve une lettre de Jean-Antoine Panet où il exonère M. Pellissier d'être du nombre de ses ennemis dans le procès qui lui a été intenté. Quel est ce procès fait à M. Panet en 1764?

Avoc.

(1) B. R. H., 1934, p. 297.

REPONSE

Daniel Vialars (vol. XLII, pp. 448, 683). — Daniel Vialars était un marchand de Londres qui faisait beaucoup d'affaires avec les marchands de Québec, entr'autres Perreault l'aîné. Vialars manquait certainement de discrétion. Dans sa lettre au ministre Hillsborough du 25 octobre 1769, le gouverneur Carleton rapporte les dires de Vialars aux Canadiens, c'est-à-dire que le roi était prêt à leur accorder tout ce qu'ils lui demanderaient, que les coffres de la France étaient pleins et ceux de l'Angleterre vides, etc, etc. Hillsborough fut d'autant plus froissé des commérages de Vialars qu'il l'avait mis en cause. Le 18 janvier 1770, le ministre écrivait à Carleton :

“Mr Vialars, whose indiscreet conduct is the subject of your letter no 25, is a person whom I well remember to have conversed with amongst others, touching the affairs of Quebec in general; but upon what part of that conversation it was that he could arrogate an authority to speak in my name to the new subjects, I am at a loss to guess. He certainly had no such authority, and I trust, sir, your sentiments both of my opinion and conduct in respect to your administration are too just to allow you to entertain the least suspicion, that I could be induced by any motive whatever to have any communication with the King's subjects in Quebec, but through the channel of his governor, or that, whilst I was endeavouring in my correspondance with you to point out the necessity of keeping back any applications from them, which might interfere with His Majesty's gracious intentions, I could give the least countenance to a different impression through the channel of a private person”.

QUESTION

Dans le registre de Notre-Dame de Montréal, à la date du 29 novembre 1691, on relève la sépulture de “Barbe Altontinon d'Onotais, fille de la Congrégation.”

Serait-ce une sauvagesse qui aurait été novice de la Congrégation de Mère Marguerite Bourgeoys ?

J. O. B.

QUELQUES JOURNAUX TRIFLUVIENS

“*Les Journaux Trifluviens de 1817 à 1933*”, publié par l'abbé Henri Vallée, dans la Série A des “Pages Trifluviennes”, constitue une contribution considérable à l'histoire de la presse au Canada français. Bien que l'auteur déclare modestement que cette oeuvre importante “ne constitue pas un travail complet sur le sujet” (p. 80), la documentation qu'il a recueillie ne laisse que fort peu à ajouter. Les quelques notes qui suivent n'ont d'autre but que d'aider à compléter des détails sur quelques journaux.

“*Le Constitutionnel*” “*Gazette française des Trois-Rivières*”, imprimé et publié par Ludger Duvernay, en est à son 5ème numéro, le 8 avril 1823 et paraît encore le 14 septembre 1824.

“De 1832 jusqu'à 1854, nous dit l'abbé Vallée (p. 18), la presse française trifluvienne subira une éclipse, que j'appellerais totale, s'il ne fallait compter parmi nos journaux locaux... *Gros Jean l'Escoqriffe*, en 1843, et *L'Annuaire*, en 1845”. Plus loin (p. 23), “L'an 1854 voit le réveil du journalisme trifluvien...”

Quelques années avant 1854, paraissait aussi “*La Gazette des Trois-Rivières*”. Cet hebdomadaire, de format in-4, en est à son 12ème numéro, le 12 nov. 1846. Imprimé par George Stobbs, il fut rédigé et publié par L.-G. Duval, jusqu'au 27 mars 1847, alors que C.-H. Godby lui succède.

La “*Gazette*” fit place par la suite au “*Journal des Trois-Rivières*”, politique, commercial, industriel et littéraire. Dans le 2ème numéro de ce dernier, paru le 4 septembre 1847, on lit que “La Gazette s'est transformée en Journal”. L'auteur de cette métamorphose était sans doute G. Stobbs, imprimeur des deux journaux. “*Le Journal des Trois-Rivières*” paraît encore le 31 décembre 1853.

“Le 5 mars 1858, première apparition de “*L'Ère Nouvelle*”. (Les journaux trifluviens..., p. 26).

Peut-être a-t-il existé deux journaux de ce même nom à quelques années d'intervalle, mais j'ai sous les yeux le No 1 du Vol. I d'une “*Ère nouvelle*” portant la date du jeudi, 9 décembre 1852. Publiée par W. H. Rowen & Cie, rédigée par un comité de collaborations, l’“*Ère Nouvelle*” eut d'abord

pour rédacteurs en chef Aimé Désilets et J.-N. Bureau. "... nous nous occuperons de politique... d'une manière indépendante et sans partialité..." ainsi s'exprime l'éditorial du 1er numéro, le journal dut tenir parole, on imagine, comme tous ses successeurs présents et à venir.

A partir du 20 janvier 1853, J.-N. Bureau est seul rédacteur, jusqu'au 13 avril, où Ab. Désaulniers lui est adjoind. Le 8 juin 1853, le journal annonce qu'il est publié désormais par une société en commandite.

"Le 3 avril 1855, Georges-Isidore Barthe, étudiant en droit et Charles-Odilon Doucet s'unissent en société "sous les noms et raisons" de Doucet et Cie, pour publier le "*Bas-Canada*". (Les Journaux Trifluviens..., p. 24).

Est-ce bien 1855 qu'il faut lire ?

Le premier numéro de leur journal, précédé d'un prospectus, ne parut que le 22 avril 1856, comme je l'ai constaté. Il paraissait encore le 14 novembre de la même année.

"*L'Echo du Saint-Maurice*", paru le 29 janvier 1858, comme l'écrit l'abbé Vallée, publia son dernier numéro le 21 janvier 1859. On y lit à cette date que "*L'Echo du Saint-Maurice*" va cesser de paraître.

Bien que la déclaration citée par l'abbé Vallée (p. 45), porte la date du 19 janvier 1884, le 1er numéro du "*Clairon*" parut le 10 janvier. Édité par Jos.-Ed. Genest & Cie, il énonçait ainsi le programme de son activité "Le Clairon sera une feuille indépendante". Dès le 11 juillet de la même année, au numéro 134ème, il publiait "Nous sommes forcés de suspendre pour quelque temps la publication du Clairon... Nous reprendrons la publication régulière, constante et stable de notre journal le 1er septembre prochain..."

La Paix vit le jour le 10 novembre 1887. Ce journal connut maints changements de rédacteurs et de propriétaires. Ces derniers furent Wm. Chagnon & Cie, A. T. Genest, & Cie, à partir du 22 mai 1890, et Chagnon & Genest, du 14 novembre 1890 jusqu'à la fin de la publication. C. J. Magnan fut le premier secrétaire de la rédaction, et ses successeurs L. T. Pollette (4 janvier 1889 et A. T. Genest et L. T. Pollette, conjointement (22 mai 1890). William Chagnon et G. René Barthe (22 mai - 29 août 1890) se succédèrent à l'administration.

Le 31 décembre 1890, *La Paix*, qui fut tour à tour quotidienne, hebdomadaire et bi-hebdomadaire, toujours sur la brèche pour la défense du parti libéral, annonce qu'elle suspend sa publication pour quelque temps.

A. D.

LE POÈTE CHARLES BERGER

Originaire de Nancy, en France, Charles Berger était arrivé à Québec en 1852 et avait tout de suite été engagé comme professeur de français au *High School* et dans les principales écoles de langue anglaise de la ville. M. Berger était poète et le *Canadien* publia quelques-unes de ses pièces, entr'autres *Souvenir de France* (4 juin 1852) et *Poésie* (9 juin 1852). M. Berger avait rêvé de publier un recueil de ses poésies. Dans le *Canadien* du 7 juin 1852 nous trouvons le prospectus suivant : “ M. Berger, poète de l'école de Lamartine, se propose de publier par souscription un recueil de poésies entièrement inédites. L'ouvrage ne sera mis sous presse que s'il se trouve au moins 200 souscripteurs, chiffre à peu près nécessaire pour couvrir les frais d'impression. Mais l'auteur ose espérer que dans ce pays où la belle langue française est toujours aimée et si généralement parlée, sa proposition sera probablement accueillie et puissamment encouragée”. Le poète affirmait ensuite que dans toutes ses poésies il ne se rencontrait aucun vers, aucun mot, qui pouvait offenser l'oreille la plus chatouilleuse. La mère la plus scrupuleuse, disait-il, pourra en permettre la lecture à sa fille. Malgré toutes ses belles promesses les deux cents souscripteurs demandés ne se présentèrent pas, et M. Berger garda ses vers dans ses cartons. M. Berger décéda à Québec le 6 janvier 1864, à l'âge de 42 ans. Nous voyons dans le *Canadien* du 18 janvier 1864 que les Français établis à Québec s'étaient réunis la veille chez M. Jacques Fuchs pour présenter à M. Ignace Fortier, typographe, un magnifique souvenir en reconnaissance des services qu'il avait rendus à leur compatriote défunt, M. Charles Berger. M. Fortier avait fait pour le poète français ce que la famille Malandin devait faire, quinze ans plus tard, au Havre, pour le poète canadien Crémazie.

MORT DE LA PRÉCIEUSE HURONNE PLEINE DE
VERTU

Une bonne sauvagesse qu'on appelloit la précieuse, qui mourut cette année 1703, au mois de juin dans nôtre hôtel Dieu, mérite bien que nous en disions icy quelque chose. Elle étoit huronne du païs d'en haut et avoit été prise, à la fleur de son âge par les Iroquois grands ennemis de sa nation, le malheur de la guerre fut pour elle une source de salut, car elle trouva dans le lieu de sa captivité, le Révérend père Jacques Frémin qui l'instruisit de la religion chrétienne, elle reçut avec une Ste ardeur tout ce qu'il luy apprit de nôtre créance, elle disoit à ce Missionnaire, je n'ay point de peine à croire tout ce que tu me dis, je l'écoute avec plaisir, parce que depuis mon enfance j'adore sans le connoître celui qui a tout fait, et il ne s'est point passé de jours, que je ne luy aye fait plusieurs fois cette prière, toy qui a tout fait, aime moy, et m'apprend à t'aimer et à te servir comme tu le désire, dans cette disposition elle avoit mené une vie si innocente, que le Rd Père Frémin en nous parlant de la pureté de l'âme de cette femme, nous assura que dans la Confession générale qu'elle luy fit, il n'avoit pas trouvé matière d'absolution. Elle devint en peu de temps une fervente chrétienne, et si tôt qu'elle fut baptisée, elle s'appliqua à tous les exercices de nôtre Ste religion avec une assiduité charmante, elle fit plus, car elle alloit souvent à Orange, et entroit dans le prêche des Anglois, au commencement ils croyoient qu'elle vouloit embrasser leur secte, mais elle les détrompa en leur disant, qu'elle y venoit pour prier la Mère de Dieu dans un endroit, où elle n'avoit jamais été honorée, ils la maltraitèrent sans pouvoir l'empêcher de continuer, elle entroit hardiment son chapelet à la main, et le récitoit tout haut à genoux fort dévotement, en présence des hérétiques qui n'ozoient plus luy rien dire. Son premier mary la laissa veuve fort jeune, et elle fut recherchée par un sauvage chrétien, à qui elle répondit qu'elle avoit fait voeu de chasteté, et qu'elle ne pouvoit pas l'épouser à moins qu'il ne consentit de vivre en continence avec elle, il s'y obligea de bon coeur, et ils cachèrent ainsy tous deux sous le voile du mariage, une pratique de perfection fort rare par-

my les sauvages. Dans la suite elle descendit icy et s'établit à Lorette, d'où elle venoit quelquefois à Québec, et comme sa vertu la faisoit aimer de tout le monde, elle alloit dans plusieurs maisons et voyoit ce qui s'y passoit, mais les maximes de l'évangile étoient si avant gravées dans son coeur, que plus elle remarquoit de richesses dans ces endroits là, plus elle plaignoit ceux qui les possédoient. Elle dit une fois à la Mère Jeanne Françoise de St-Ignace, dont Monsieur de la Chenaye avoit épousé une soeur : tu es bien plus heureuse que ta soeur de la Chenaye, tu ne songe qu'à Dieu, tu méprise les biens de la terre, et elle est dans l'abondance de toute chose, il est bien difficile de faire son salut dans cet embarras, où on est occupé par le soin de conserver son bien, ah ! que ton état est bien meilleur que le sien ! Cette Ste femme mourut dans des sentiments de dévotion extraordinaires, et comme toute sa vie, elle avoit bien servi Dieu, on la regarda dès lors comme une vraie prédestinée, et l'odeur de sa sainteté se répandit dans tout ce voisinage, nous l'avons souvent invoquée depuis comme une de nos protectrices parce qu'elle aimoit beaucoup nôtre Communauté (*Histoire abrégée de l'établissement de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Juchereau de Saint-Ignace).

QUESTIONS

Qui était Josette Murray ? Il me semble qu'il en est souvent mention dans les cercles sociaux de Québec et de Montréal vers la fin du dix-huitième siècle.

J. M.

John McLoughlin, le "père de l'Orégon" était né, dit-on, à la Rivière-du-Loup (en bas), du mariage de John McLoughlin et de Angélique Fraser. Était-il catholique ? Où a été enregistré son acte de naissance ?

R. du L.

LES PRESBYTÉRIENS À QUÉBEC EN 1802

Le 5 octobre 1802, les Presbytériens de Québec demandaient à George III de leur accorder un terrain dans la capitale pour bâtir une église de leur dénomination. C'est au bas de cette requête que nous trouvons les noms des Presbytériens qui habitaient alors Québec. Citons: Alex. Sparks, Minister; Jas. Thompson, Jr., Fred. Grant, Jno. Greenshields, Chas. G. Stewart, James Sinclair, John Urquhart, William Morrin, Jno. Eifland, John Barlie, Geor. McGregor, Wm. Holmes, James Ward, Jno. Purss Ann Watt, J. Brydon, Jno. Frazer, James Somerville, J. A. Thompson, Wm. Hall, Wm. Thompson, Sr., D. Monroe, J. Blackwood, M. Lymburner, Francis Hunter, W. Rouburgh, John McCord, J. G. Hanna, J. McNider, Adam Lymburner, Jno. Lynd, Peter Stuart, William Grant, J. A. Todd, John Mure, John McLeod, Hugh Munro, Geo. Geddes, Archd. Donaldson, Sanford Hoyt, Robert Haddan, Sr., Robert Dadden Jr., Alex. Hadden, William Brown, Geo. Morrison, Jno. Goudie, G. Sinclair, Walter Carruthers, Wm. Petrie, John Ross, Wm. McKenzie, Thos. Saul, J. Ross, Jr., Ann Ross, James Mitchell, Geo. King, Alex. Thompson, James Orkney, J. Neilson, Daniel Fraser, A. Ferguson, Robert Eglison, Robt. Cairns, William A. Thompson, Wm. McWhirter, John McDonald, John Auld, Bridget Young, Jno. Shaw, Charles Hunter, Wm. Anderson, Hugh McQuarters, Jr., W. Norris, John McClure, Hugh McQuarters, Alex. Gibney, Sr., Jas. Gibney, Thos. Ewing, John Glass, James Tulloch, Samuel Brown, Isaac Johnstone, Peter Leitch, Henry Baldwin, Daniel Forbes, William Jaffray, J. Hendry, John Thompson, George Smith, Wm. Reed, Alexander Harper, Robert Marshall, William White, Thomas White, John Taylor, Adam Reid, James Irvine, John Munro, Alexander Munn, Alexander Rea, James Elmslie, Charles Smith, Ebenezer Baird, Lawrence Kidd, James McCallum, John Patterson, John Crawford, John Hewison, David Douglas, George Wilde, Fred. Petry, James Ross, David Stewart, John Yule, Angus McIntyre, John Mackie, John Purss Johnston, Wm. Thompson, Jr., Con Adamson, Geo.

Black, W. G. Hall, J. Gray, F. Leslie, Robt. Wood, Lewis Harper, Mary Doyle, A. Anderson, John Anderson, Robt. Ross, Wm. Fraser, Wm. Hay, Wm. McKay, Robt. Harrower, John Burn, Joanna George, Maya Darling, William Lindsay, Janet Smith, William Smith, Henrietta Sewell, Jane Sewell, C. W. Grant, Robert Ritchie, George Pyke, Joseph Stilson, Henry Hunt, George Thompson.

LA FAMILLE VAUDREUIL

La famille de nos anciens gouverneurs, les Rigaud de Vaudreuil, est depuis longtemps disparue du Canada. Elle s'est éteinte en France il y a environ un demi-siècle. Il y a cependant encore des familles Vaudreuil dans la province de Québec, plus particulièrement, croyons-nous, dans le comté de Lotbinière. Ces Vaudreuil descendent-ils de nos anciens Rigaud de Vaudreuil ou sont-ils apparentés avec eux de façon quelconque? C'est M. l'abbé Louis-C. Paradis qui répond à cette question dans les *Annales de Lotbinière*, publiées en 1933.

M. l'abbé Paradis, faisant la nomenclature des différentes familles Tousignan établies à Lotbinière écrit :

“ C'est le temps de rendre compte d'une de ces mutations de noms qui se rencontrent assez souvent dans notre pays. En 1680, Pierre Lapointe dit Tousillon ou Tousignan était établi à Lotbinière. Son fils, Jean-Baptiste-Noël Tousignan, laissa de côté le nom de Lapointe pour s'appeler Jean-Baptiste-Noël dit Tousignan. La génération suivante conserva cette appellation, sans rien y changer. C'est un descendant de celle-ci, nommé Antoine Tousignan, qui le premier assumait le nom de Vaudreuil. Lors de son mariage avec Catherine Gauron, en 1768, il n'est pas question de Vaudreuil, non plus qu'aux baptêmes de deux de ses enfants, en 1769 et 1771. Dès 1772, l'on voit paraître la qualification nouvelle, qui graduellement s'est étendue à toute cette branche de famille Tousignan. Antoine Tousignan semble s'être établi à St-Eustache vers l'époque de son mariage.

LA POPULARITÉ DE MURRAY À QUÉBEC

Le 10 août 1764, le général Murray invitait toute la population de Québec à se rendre sur la Place d'Armes où, devant toute la garnison assemblée, on devait donner lecture de la commission que venait de lui accorder George III comme capitaine général et gouverneur en chef de la province de Québec. Après cette lecture, les canons des remparts et ceux des vaisseaux de guerre ancrés dans le port tirèrent plusieurs salves d'artillerie auxquelles les soldats répondirent par des salves de mousqueterie. La journée du 10 août, dit la *Gazette de Québec*, finit "avec toutes les marques du contentement général". Le lendemain, les bourgeois et citoyens de Québec présentèrent l'adresse suivante au général Murray: "Aussitôt la conquête du Canada, nous avons senti combien par la justice et le bon ordre que Votre Excellence a entretenu dans son gouvernement, le joug du vaincu devenait léger: la paix qui s'en est suivie ne nous a rendu que plus heureux: les favorables témoignages que vous avez eu la bonté de rendre de notre soumission et de notre bonne conduite nous a attiré des faveurs signalées de Sa Majesté par les différentes déclarations dont il nous a été fait part, et par lesquelles nous avons été agrégés au nombre de ses anciens sujets; mais ce n'en était point assez: Sa Majesté vient de sceller la continuation de cette félicité dont nous avons jouï jusques à présent en vous nommant gouverneur-général de la province de Québec, et en vous faisant part de l'autorité qu'elle a sur nous. Nous supplions Votre Excellence de recevoir les vifs sentiments du plus profond respect et de la plus parfaite reconnoissance que nous avons de tous les bienfaits de Sa Majesté; de l'assurer que notre ambition ne consiste qu'à disputer avec les anciens sujets, quels seront les plus fidèles: Que nous faisons des vœux sincères pour la conservation de ses jours, et de toute la famille royale: pour Votre Excellence, elle connoit nos cœurs, et elle peut y lire avec assurance tout ce que nous désirons pour la santé et prospérité." Le général Murray répondit ainsi à cette adresse: "Je ne puis que me louer des habitans de ce gouvernement depuis la conquête du pays, et suis sensible à ce nouveau témoigna-

ge de leur estime. J'ai eu commandement de Sa Majesté d'encourager l'agriculture, et de protéger le commerce; par inclination autant que par devoir, j'y vais donner toute mon attention: Heureux! si en répondant à des vues si sages, je puis parvenir à procurer le bonheur du peuple qu'il a confié à mes soins, et à rendre cette province aussi fleurissante que je le désire."

LA RUE MONT-CARMEL, A QUEBEC

La rue Mont-Carmel est une des plus anciennes rues de la capitale. Elle va de la rue des Carrières, que la construction du château Frontenac a si fortement amputée, dans la direction de l'ouest. Quelle est l'origine de ce nom de Mont-Carmel? La butte où court la rue Mont-Carmel n'a aucune ressemblance quelconque avec le mont Carmel de biblique mémoire. Au greffe du notaire Tronquet, à la date du 19 octobre 1646, se trouve un marché entre les habitants de Québec représentés par Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur, et certains ouvriers "pour revêtir de murailles un bastion qui est au bas de l'allée de Mont-Carmel dépendant du fort Saint-Louis de Québec dont un des flancs est opposé à la porte du fort, de quatre toises de long sur douze pieds de hauteur." Ce Mont-Carmel était une élévation rocheuse qui se trouvait en arrière de l'ancien hôpital militaire, rue Saint-Louis. Aux premières années du régime français on avait construit un moulin à vent sur le Mont-Carmel. La carte de Québec faite en 1690 par l'ingénieur de Villeeneuve indique distinctement sur cette butte ou ce mont ce moulin où "il y a une batterie de 3 canons." C'est M. de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, qui donna à la rue Mont-Carmel le nom qu'elle porte depuis bientôt trois siècles. M. de Montmagny avait été reçu chevalier de Malte le 3 août 1622. L'ordre de Malte avait un sous-ordre qui portait le nom d'ordre du Mont-Carmel. C'est évidemment en souvenir ou en l'honneur de ce sous-ordre que M. de Montmagny donna à l'allée ou à la rue qu'il ouvrit près du château Saint-Louis le nom de Mont-Carmel.

TROIS EXECUTIONS CAPITALES SUR LA PLACE D'ARMES À QUÉBEC

Le 18 février 1771, Jacob Rowe, député prévôt maréchal du district de Québec, remontant de la basse à la haute-ville, vers les huit heures du soir, était presque assommé dans un endroit obscur de la Côte La Montagne par trois inconnus masqués. Une fois Rowe par terre, les malandrins lui enlevèrent tout l'argent qu'il avait dans ses poches. Le lendemain, 19 février, l'honorable M. Cramahé, commandant en chef de la Province, promettait une récompense de deux cents piastres d'Espagne à toute personne qui ferait découvrir ceux qui avaient assommé et volé Jacob Rowe. "Il plaît au commandant en chef, disait l'avertissement signé par George Allsopp, pour parvenir à mieux découvrir les personnes qui ont trempé dans les dits assassinat et vol, de promettre une récompense de deux cents piastres d'Espagne à toute personne qui révélera les auteurs de cette inhumaine action, de façon qu'ils soient convaincus; et à toute personne qui aura eu connaissance ou qui aura trempé dans cet assassinat et vol autre que celui qui a réellement porté les dits coups et blessures et qui découvrira ses complices, la grâce de Sa Majesté, outre la dite récompense, qui lui sera payée par le receveur-général de cette Province, après la conviction d'un ou plusieurs des coupables". Les promesses de récompense ont toujours pour effet de délier les langues. Le 22 février, Richard Gascoigne et Henry Lamport dénonçaient John Best, William Stewart et John McEwen, soldats au 10ème Régiment d'infanterie de Sa Majesté, comme les auteurs du sauvage attentat commis sur M. Rowe. Arrêtés le même jour, les soldats Best, Stewart et McEwen subirent leur procès le 26 mars et furent trouvés coupables d'avoir assailli et volé Jacob Rowe. Ils furent condamnés à être pendus le 10 avril suivant. La sentence fut exécutée le jour fixé. Jusque là, les exécutions capitales avaient eu lieu en dehors des murs de la ville. Mais on voulait faire un exemple salutaire et on décida que l'exécution serait faite au cœur même de la ville, sur la Place d'Armes. Rendus sur le lieu d'exécution, les trois condamnés avouèrent leur crime et moururent très repentants de leurs péchés, nous dit la *Gazette de Québec*. Quant à Jacob Rowe, malgré l'assassinat dont il avait été la victime il vécut encore de nombreuses années.

WILLIAM FINLAY

William Finlay était-il parent de l'honorable Hugh Finlay, député maître général des postes pour l'Amérique du Nord, qui décéda à Québec le 26 décembre 1801? La chose est possible. Peut-être même fut-il attiré à Québec par Hugh Finlay. William Finlay devint membre de l'importante maison de commerce Gillespie, Finlay and Co. M. Finlay décéda à Funchal, île de Madère, le 5 décembre 1834. Il s'était rendu à Funchal dans les intérêts de sa maison de commerce. M. Finlay avait fait sa fortune à Québec. Les Canadiens-français avaient été ses principaux et peut-être ses meilleurs clients. Célibataire, il laissait une fortune considérable. Il n'oublia pas ses amis canadiens-français. Par son testament olographe fait à sa résidence d'été de Beauport le 11 août 1834, quelques jours avant son départ pour l'île de Madère, il légua aux pauvres de la cathédrale, de l'église Saint-Roch et de l'église Saint-Patrice, une somme de 300 livres à être divisée également. Les pauvres de l'église anglicane, de la Saint-Andrew's Church, de la Saint-John's Chapel et de la Wesleyan Chapel recevaient aussi à peu près les mêmes sommes. Le Montreal General Hospital recevait 1000 livres, et la Québec Library 200 livres. M. Finlay n'oublia pas, dans son testament, que sa maison de commerce était à la basse-ville de Québec. Il légua à la corporation de Québec une somme de 1000 livres pour améliorer les rues, ruelles et places publiques de la basse-ville. Le conseil de ville de Québec, le 20 février 1838, comme un juste tribut de reconnaissance à la mémoire de M. Finlay, donnait son nom à la place de débarquement de la basse-ville, et, un peu plus tard, le marché qui fut ouvert sur cette place reçut le nom de Marché Finlay.

QUESTION

On sait que l'honorable J.-Israël Tarte fut d'abord notaire. Il fut admis à la profession en 1871, et s'établit à Saint-Lin, dit-on. A-t-il exercé sa profession de notaire? Où a-t-il déposé son greffe?

N. P.

UN GOUVERNEUR ANGLAIS DE SAINT-JEAN,
TERRE-NEUVE, PRISONNIER DE GUERRE
À QUÉBEC

Prisonniers Anglais envoyés de Plaisance à Québec :

Outre les prisonniers que l'on amenait de la Nouvelle-Angleterre par les païs d'en haut, Monsieur de Costebelle, gouverneur de Plaisance, en envoya aussi un bon nombre à Québec, entre lesquels était le gouverneur de St-Jean, un port de mer de Terre Neuve appartenant aux Anglais qu'il avait fait prendre pendant l'hiver par un détachement de la garnison de Plaisance, on fit faire des visites à ce gouverneur anglais qui était un homme de qualité de Londres et on le traita fort bien.

Un gouverneur Anglais se détrompe de l'idée qu'il avait des Couvents de filles :

Comme plusieurs soldats anglais qui avaient été pris avec lui étaient malades dans notre hôpital, il venait souvent les voir, et leur demandait s'ils étaient bien ici, ces pauvres gens qui étaient charmez de nos soins, lui disaient mille biens de nous, ils se louaient de l'empressement que nous avions de les soulager, de la douceur, et de la charité avec laquelle nous leur rendions services, et lui témoignaient devoir beaucoup de reconnaissance pour les peines que nous prenions jour et nuit auprès d'eux, il remarquait lui-même que toutes les religieuses faisaient paraître de la joie en servant les pauvres, il en voyait un grand nombre de jeunes qui avaient l'air content, et qui agissaient avec modestie et sans contrainte, cela l'étonnait fort il nous examinait très curieusement et ne pouvant cacher sa surprise, il disait à ceux qui entendaient l'anglais, qu'il admirait les religieuses de l'hôtel-Dieu, et qu'il voyait bien qu'on les trompait en Angleterre, quand on leur disait que les couvents chez les Catholiques n'étaient remplis que de vilaines que l'on enfermait pour faire pénitence de leurs crimes, parce qu'il était impossible que des filles qui seraient là contre leur gré eussent l'air aussi joyeux que nous.

Monsieur de Mériel, prêtre du séminaire de St-Sulpice,

qui demeurait à Montréal et qui était le père et l'apôtre des Anglais prisonniers, étant pour lors à Québec, et l'ayant entendu parler ainsi, acheva de le détromper en l'assurant que les maisons religieuses étaient des assemblées de vierges, qui se retiraient dans les cloîtres pour vivre plus parfaitement que le commun des chrétiens ne vit dans monde, qu'elles s'exerçaient dans toutes les pratiques des plus excellentes vertus, que les hospitalières exposaient leur vie pour secourir les pauvres, et qu'elles étaient souvent martyres de la charité, que l'austérité de notre vie ne rebutait point les jeunes filles, et que nous ne recevions pas toutes celles qui se présentaient.

Il assiste à une vêtture :

Il se fit ici une vêtture, où ce gouverneur eût envie d'assister, il fit demander à la supérieure si elle trouverait bon qu'il y vint, et lui ayant répondu qu'il nous ferait honneur, il ne manqua pas de s'y rendre, il vit donc une jeune fille faire toute cette sainte cérémonie sans montrer aucun autre sentiment, que la joie qu'elle avait d'embrasser cet heureux état, il ne la perdit point de vue, il se trouva à la porte de notre cloître, où elle demanda la bénédiction de Monsieur son père d'un air libre et aisé sans jeter une larme, quoi que ses parents pleurassent, il regarda cette dévote procession de toutes les religieuses qui venaient au devant d'elle, écouta les demandes qu'elle fit à la supérieure avant que d'entrer, et au prêtre à la grille du choeur, où il revint fort promptement voulant être témoin de tout ce qui se passerait, il vit ce dépouillement des vanités du monde pour prendre les livrées de Jésus-Christ il entendit les charmantes paroles que chante la novice et tout le choeur. Cela le ravissait de sorte qu'il protestait après, que dès qu'il serait à Londres il publierait la vérité de ce qu'il avait vû. Il trouvait que l'on avait eû grand tort d'abolir les monastères en Angleterre, parce que, disait-il, la vue de tout ce qui s'y fait porte aux choses célestes.

Il prenait tant de plaisir à nous voir, qu'ayant su que nous faisons une procession dans nos salles le jour de l'Assomption, il voulut s'y trouver et comme par l'ordre de Louis treize, on en fait une ce même jour dans toutes les villes de

France, où on porte la très Ste Vierge, la reconnaissant pour la protectrice du Royaume, nous prions particulièrement pour le Roi ce jour-là, notre mère supérieure fit chanter devant l'autel de la salle, après quelques motets, l'Exaudiat, en faux bourdon, afin de faire voir à cet étranger combien nous étions zélées pour la gloire et le salut de notre grand monarque, il fut si charmé qu'il ne pouvait s'en taire, les voix, l'ordre, la modestie des religieuses, tout lui avait plu. Enfin, il nous vint dire adieu avec de grands témoignages d'estime avant que de partir pour France où on l'envoya, et où il fut cruellement assassiné par ses gens.

Conversions de 14 Anglais prisonniers :

D'autres Anglais moins considérables que lui, eurent plus de bonheur car plusieurs se convertirent, et Monsieur de Mériel eût la consolation de recevoir dans notre église, le 16e d'octobre, l'abjuration de quatorze de ses pauvres gens, tant de la côte de St-Jean que du païs d'en haut, qu'il avait instruits dans notre hopital où ils étaient malades, nous partageâmes avec ce St prêtre la joie qu'il en eût, et nous nous joignîmes à lui pour rendre grâces à Dieu de la conversion de ces hérétiques et des bénédictions que cela attirait sur notre maison (*Histoire abrégée de l'établissement de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Juchereau de Saint-Ignace).

QUESTION

Dans une lettre à l'honorable L.-H. Lafontaine, du 17 septembre 1850, notre historien national, François-Xavier Garneau, alors greffier de la cité de Québec, écrit: "Je ne suis pas libre de m'absenter quand je veux de mon pauvre bureau, et lorsqu'il s'agit d'histoire écrite par un Canadien-français, il faut que j'use de certains ménagements auprès d'une partie de notre conseil dans lequel sont deux Sewell pour ne pas éveiller des prétextes d'opposition, etc, etc." Quels étaient ces Sewell? Firent-ils réellement des misères à M. Garneau? Quelles étaient les relations de M. Garneau avec le conseil de ville de Québec?

Québ.

LA FAMILLE MAGUIRE

John Maguire, issu d'une famille ancienne et distinguée de la catholique Irlande, fut comme tant d'autres de ses compatriotes obligé de s'expatrier pour conserver sa foi. Il s'établit dans les colonies anglaises d'Amérique qui devinrent un peu plus tard les États-Unis. Il épousa à Philadelphie, vers 1772, une anglaise protestante du nom de Marguerite Swite.

Quelques années après le mariage de M. Maguire, éclata la lutte entre les colonies anglaises et la métropole. M. Maguire, loyal à l'Angleterre, dût s'éloigner de son pays d'adoption. Il s'en vint s'établir à Halifax où le gouvernement anglais, pour le récompenser de sa loyauté, lui donna la charge importante de commissaire-général des magasins du Roi.

M. Maguire décéda à Halifax, respecté de tous, dans les premières années du dix-neuvième siècle.

De son mariage avec Marguerite Swite étaient nés cinq fils :

1° Thomas Maguire né à Philadelphie le 9 mai 1776. A l'âge de treize ans, il fut envoyé au séminaire de Québec pour y faire ses études classiques. Ordonné prêtre le 11 août 1799, il fut successivement vicaire à Québec, curé de Berthier-en-bas, curé de Saint-Michel de Bellechasse, avec la desserte de Saint-Vallier et de Beaumont, directeur du séminaire de Saint-Hyacinthe, professeur au séminaire de Québec, chapelain des Ursulines de Québec. Il fut envoyé par son évêque en mission à Rome et en Angleterre, et refusa trois fois de devenir évêque. L'abbé Maguire décéda aux Ursulines de Québec le 17 juillet 1854, à l'âge de 78 ans. *L'Histoire des Ursulines de Québec* proclame ce saint prêtre le second fondateur de cette maison. L'abbé Maguire fut une des grandes figures du clergé de Québec.

2° Charles Butler Maguire né à Philadelphie comme son frère aîné suivit son père à Halifax. Admis à la pratique de la médecine, il servit pendant quelques années comme chirurgien dans la Marine Royale. Admis à la demi-payé, il s'en vint exercer sa profession à Saint-Michel de Bellechasse où son frère était curé. Le docteur Maguire décéda presque subitement dans cette paroisse, le 5 mai 1828. Il avait épousé, à

Québec, en l'année 1819, Justine Casgrain, fille de Pierre-Casgrain et de Marie Bonenfant.

De ce mariage naquit un fils: Annibal Maguire qui fut médecin comme son père et alla s'établir à la Nouvelle-Orléans. Madame Maguire devint, en secondes noces, l'épouse du docteur Pierre Beaubien, de Montréal. De ce second mariage, naquit l'honorable Louis Beaubien.

3^e Maguire, tout ce que nous savons de lui c'est qu'il fut chirurgien dans la Marine Royale.

4^e Maguire, qui fut assistant commissaire-général des magasins du Roi à Halifax.

5^e Maguire, qui périt dans un naufrage, en retournant à Halifax un peu après 1815.

* * *

Mme Maguire, qui était restée à Halifax après la mort de son mari, était en correspondance continuelle avec ses deux fils établis dans la province de Québec.

Ses fils étaient catholiques et, elle, était restée protestante. Elle écrivait à son fils l'abbé Maguire, en 1815: "Je veux te revoir, mon enfant, et le Dieu de ton père, ton Dieu caché à l'autel sera aussi le mien". Mme Maguire tint parole. Peu après, elle laissait Halifax pour Québec où elle embrassa la foi catholique puis alla habiter avec son fils, le docteur Maguire, à Saint-Michel de Bellechasse. C'est là qu'elle décéda le 18 juin 1827, à l'âge de 75 ans. Elle repose dans le cimetière de cette paroisse où son fils aîné avait été curé pendant plus de vingt ans (1).

QUESTION

Dans un prospectus publié dans le *Canadien*, Pierre Petitclair annonçait, un peu avant 1837, la publication d'une comédie *Qui trop embrasse mal étreint*. Elle ne fut jamais publiée. Où se trouve le manuscrit?

Act.

(1) A consulter sur la famille Maguire l'*Histoire des Ursulines de Québec*; Dr. Ahearn, *Notes pour servir à l'histoire de la médecine*; P.-B. Casgrain, *Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perreault*, Mgr Henri Têtu.

COMMENT ON S'ÉCRIVAIT AUTREFOIS

Geneviève-Joseph Channazars, née à Québec le 5 janvier 1740, avait été mariée, le 18 octobre 1763, à Charles Berthelot, riche marchand, de Québec. Un de ses fils était prêtre et deux de ses filles étaient religieuses au monastère des Ursulines de Québec. Veuve, madame Berthelot était allée vivre avec son fils, curé à Saint-Luc, dans la région de Montréal. Agée de soixante-quatorze ans, elle s'ennuyait un peu, loin de ses filles, de ses petits-fils, et de ses autres parents, tous établis à Québec. Dans l'hiver de 1812, Madame Berthelot écrivait donc à ses filles ursulines :

“ Mes chères filles,

“ Il y a longtemps, ce me semble, que je n'ai point reçu de vos nouvelles, ni du reste de ma famille à Québec : on dirait que vous êtes tous morts. Comment allez-vous ? Comment vont Gonzague et sa femme ? Lisette et Planté avec leurs enfants ? mon frère et ma soeur ? Je n'entends plus parler d'eux. Ah ! si je pouvais écrire, que je fusse à votre âge, quand même je serais religieuse, il me semble que j'échapperais plus souvent un instant pour écrire à ma mère ! Mais vous êtes bien les soeurs de votre frère : il n'aime pas à écrire, et je crois que vous lui ressemblez un peu en cela. Pourtant, j'aime à penser que je me trompe, et que vos lettres ne parviennent pas aisément à leur adresse. Si vous m'écrivez bientôt (et le plus tôt, ce sera le meilleur), acheminez-les exactement : vous pourriez les remettre au soin de M. Sauvage, prêtre du Séminaire de Montréal.

“ Je vous dirai naturellement que par temps je m'ennuie. Je ne puis plus, et on ne veut pas me laisser faire tout ce que je faisais il y a quelques années. Mes oreilles s'endurcissent, ma vue s'affaiblit ; je ne puis plus lire le soir. Je tricotte encore un peu, mais ça me fatigue dans le dos. Ah ! mes pauvres enfants, que la vieillesse est une chose triste ! Point, ou très-mince société ici, toujours vis-à-vis les uns des autres, sans avoir rien de nouveau à se dire ; il y a quelquefois de l'ennui à essayer ;

mais il faut se consoler avec le bon Dieu. Priez-le pour moi, afin qu'il m'accorde la grâce de me soumettre à sa sainte volonté en toutes choses ; dans l'affliction comme dans la consolation, dans l'infirmité comme dans la santé, enfin dans le temps pour l'Éternité. Le curé espérait sortir d'ici cet automne. Il dit qu'il s'y déplaît beaucoup. Il peut avoir quelque raison. Du reste, il se porte mieux qu'il n'a fait depuis bien du temps ; il faut en remercier le bon Dieu.

“ Parlons actuellement des Bostonnais. Vous en avez eu, je suis sûre, plus de peur, pour nous et pour vous, que nous-mêmes. Voilà ce que c'est que d'être éloigné du théâtre ; les objets grossissent de loin, et de près, on voit au juste ce qu'ils sont. Eh bien ! on s'est familiarisé à entendre parler de guerre, à voir aller et venir à tous moments des soldats, des miliciens, des gens de corvées, à apprendre même quelques alertes, qui ont donné, il faut l'avouer, quelques petits frissons pour un instant, mais qui enfin, Dieu merci, se sont évanouies en fumée. Dieu veuille que nous soyons quittes à aussi bon marché pour l'année prochaine ! Nous avons tout mis entre ses mains. S'il faut que nous ayons la guerre l'année prochaine je ne sais ce que nous deviendrons, car il n'y a rien dans ces contrées-ci, et le curé ne se flatte pas d'avoir cent minots de blé, cette année ; et pour tout cela, il ne se démonte pas et prend sa tasse de café tous les jours : il sera assez tôt de s'en passer quand il n'y en aura plus.

“ Je me rappelle que Julie doit avoir fait sa première communion vers le 15 août dernier ; il me semble qu'elle me l'a écrit elle-même. J'ai prié le bon Dieu pour elle ce jour-là, et le prie tous les jours qu'elle en conserve la grâce et s'en rend digne de plus en plus. Lorsque vous verrez Lisette, dites-lui que je suis très contente de ce que presque tous ses enfants ont eu ce bonheur ; car je suppose que Charles l'a faite aussi. Cela doit faire six communicants dans sa famille. Qu'elle prenne bien garde de négliger ou de s'éloigner de la communion. C'est la seule ressource et la seule consolation dans la vie, dans le ménage. Dites-lui bien que c'est moi qui dis cela.

“ Faites mes amitiés au cher Gonzague et à la chère Lilique. Elle a perdu son dernier enfant ; le bon Dieu sait bien ce qu'il fait. Ils sont heureux dans le ciel. N'oubliez point mon frère et ma soeur, mon gendre, mes petits-enfants. Je porte tous ces gens-là dans mon coeur ; il serait trop long d'écrire tout ce que je sens pour eux. Je les embrasse de tout mon coeur.

“ Pour vous, mes chères filles, qui avez choisi la meilleure part, estimez infiniment votre état. Jouissez de la paix, de la solitude. Pensez à moi dans vos prières, comme je ne vous oublie pas dans les miennes. Recommandez-moi à toutes vos soeurs, que je salue très-respectueusement, et me croyez, mes chères filles, Votre tendre et affectionnée mère, Channazard, veuve Berthelot”, “ 15 décembre 1812” *Histoire des Ursulines de Québec*, III, p. 333).

THE FINLAY ASYLUM OF QUEBEC

C'est le 10 mai 1857 qu'a pris naissance l'asile Finlay sous le nom de The Finlay Asylum of Quebec. Les vieux et vieilles furent d'abord hébergés dans une maison de la rue Sutherland achetée à l'aide de divers legs faits par Mlle Margaret Finlay. L'année suivante, en 1858, la corporation de l'Asile Finlay, grâce à des donations reçues par l'évêque anglican de Québec, achetait un emplacement des héritiers Tourangeau, sur le chemin Sainte-Foy, et commençait la construction d'un bel édifice dont la pierre angulaire fut posée par Mme Robert Hamilton, le 10 mai 1860. L'ouverture officielle de l'Asile Finlay eut lieu le 2 août 1862. L'Asile Finlay est un très bel édifice. De style gothique, il a été bâti en pierre du Cap-Rouge qui lui donne un air archaïque qui va admirablement bien avec son architecture. L'édifice a cent dix pieds de longueur par cinquante-cinq pieds de largeur, et est à deux étages avec soubassement et grenier. Les salles de l'Asile Finlay ont été disposées de façon à ne recevoir que trois ou six personnes chacune. La chapelle est au centre de l'édifice.

CHANSON POUR LE JOUR DE LA
NAISSANCE DU ROI
(4 juin 1800)

—
Sur l'air: *Malgré la bataille.*

I

Chantons d'allégresse,
En cet heureux jour;
Répétons sans cesse,
Montrant notre amour,
" Notre Roi, bon père,
" Objet de nos vœux,
" Vint à la lumière,
" Pour nous rendre heureux.

II

Tandis que la guerre
Tout change et détruit;
En ce coin de terre
On y chante et rit,
Des François la rage,
Veut tout renverser,
Mais sur nos rivages
N'ose se montrer.

III

Les fils de Neptune,
Ces héros vainqueurs,
Gardent nos fortunes
Contre leurs fureurs.
Nos flottes commandent
Sur l'Océan soumis
Et partout étendent
L'honneur de leur pays.

IV

Du trône de France,
Cet usurpateur
Sous notre puissance
Baisse sa hauteur,
Modeste il s'annonce
Désirant la paix;
Et n'a pour réponse
Qu'un refus tout net.

V

O toi, qui fais naître
Triumphes, succès
Garde notre maître
A ses chers sujets.
Ses ans, notre gloire,
Croîtront chaque jour,
Nos cris de victoire
Avec ceux d'amour.

VI

Dans cette Province
Son représentant
A de ce grand Prince
Les rares talents
Les vertus sublimes
L'affabilité
Le cœur magnanime.
Tout nous l'a prouvé (1).

QUESTION

—
Quels sont ces deux prêtres qui passèrent dans la Nouvelle-France en même temps que l'abbé de Saint-Vallier, en 1685, et moururent pendant la traversée? X X X

(1) *Les Ursulines de Québec*, vol. III, pp. 333-335.

(1) *Gazette de Québec*, 5 juin 1800.

LA MORT DE OLIVIER MOREL DE LADURANTAYE

L'historien biographiant ce grand capitaine que fut Olivier Morel de Ladurantaye reste perplexe à la date de sa mort. La plupart des historiens, des plus dignes de foi, le font mourir en 1727, d'autres vers 1717. Mais aucun d'eux n'établissait ses dires de documents relatifs à cette date.

L'abbé Daniel dans son *Aperçu sur quelques familles contemporaines* page 35, écrit en parlant de la mort de Lamothé-Cadillac survenue en 1730 :

“Trois ans auparavant était mort un autre grand capitaine dont les beaux faits d'armes occupent une large place dans l'histoire. Nous voulons parler de Me de la Durantaye. Homme de mérite et propre à tout, disent ses contemporains, il avait été nommé capitaine en 1665. Après avoir commandé plusieurs années dans le pays des Outaouais et rendu d'immenses services il reçut une pension de 600 livres et mourut en 1727.”

C'est sans aucun doute sur cet éloge tardif que s'appuyèrent tous les historiens qui lui succédèrent.

Sulte, à la fin de la courte biographie qu'il nous trace des officiers de Carignan ajoute “qu'il mourut pauvre en 1717” mais à la fin du volume, aux Errata, on demande au lecteur de lire 1727 et non 1717. Encore une erreur de typographe se dira celui-ci.

Consultons le magnifique ouvrage de Mgr Tanguay. A Morel nous lisons ce qui suit :

“Morel, Louis. B. 1638, seigneur. S. 28 septembre 1716 (dans l'église) à St Valier.”

A Olivier Morel de la Durantaye nous ne voyons aucun acte de décès. Tanguay ne reconnut pas Olivier en Louis et n'a pas voulu les confondre car l'un était né en 1638 et l'autre en 1644. Deux dates aussi fausses l'une que l'autre.

Le seul à nous fixer sur la date du décès de Morel fut P.-G. Roy dans l'étude qu'il en fait aux pages 98 et 129 de son *Bulletin des Recherches Historiques*, vol-28, dont voici la reproduction :

“L'an mil sept cent seize, le vingt-huit septembre, sur les dix heures du soir, est décédé en cette paroisse de St-Phi-

lippe, Louis Morel Écuier, seigneur de la Durantaye, âgé de septente-huit ans, après avoir été confessé, avoir reçu le St viatique et le Sacrement d'extrême-onction. Son corps a été inhumé avec les cérémonies accoutumées dans cette église au-devant du choeur. Le trente du mois susnommé. en foy de quoy j'ay signé

Poulin.

Quoique le prénom et l'âge ne correspondent pas, cet acte de décès est bien celui de Olivier Morel recherché par tous les historiens. Cet acte lui donne 78 ans ce qui est faux car il n'avait à sa mort que 76 ans, étant né le 17 février 1640. Quant au prénom de Louis, je crois que Morel devait avoir d'autres prénoms que celui que lui donne son acte de baptême, et pourquoi pas celui de Louis plus qu'un autre? Ce prénom semble avoir été donné à plusieurs membres de cette famille. Son fils aîné avait celui de Louis-Joseph, sans doute venant du nom de son père Louis-Olivier.

Conseiller souverain à Québec, Morel fit sa dernière apparition au conseil le 31 août 1716 où il présidait quelques procès. Quoique très âgé, il ne craignait pas la fatigue pour remplir son devoir envers le roi et son pays comme il le remplit toute sa vie à la satisfaction de ses supérieurs et tout à son honneur. Il devait mourir 28 jours plus tard et c'est la raison pour laquelle on ne rencontre plus son nom dans les registres du Conseil Supérieur de Québec.

Le 28 octobre 1718 sa veuve consentit à vendre une terre, héritage de son premier mari Jean Madry, dans lequel il est bien dit qu'elle est veuve en premières noces de Jean Madry et en secondes de Olivier Morel de la Durantaye. Donc celui-ci était mort en 1718.

Le 18 août Louis-Joseph, son héritier, décidait de vendre aux Dames de l'Hôpital Général de Québec la moitié de la seigneurie de la Durantaye:

“ainsi qu'elle a été donnée aux vendeurs par feu Olivier Morel par acte de Gachet du 28 septembre 1716”.

C'est donc le jour même de sa mort qu'il passa sa succession à son fils aîné. Il mit ainsi ordre à ses affaires matérielles comme à celles spirituelles ainsi qu'il est dit dans son acte de décès.

On voit par ces quelques documents que Morel était mort avant 1720 et non en 1727. D'ailleurs le seul nom de Morel seigneur de la Durantaye est suffisant à le prouver car nous sommes assurés qu'il n'y avait, vers cette date, aucun autre sieur de la Durantaye de cet âge, dans la nouvelle-France. Cet acte élucide un point d'histoire demeuré obscur depuis plus de 300 ans.

Jules MASSIE.

UNE ORGIE DE DISCOURS EN 1814

Les banquets publics, actuellement, sont la terreur des gens qui n'aiment pas à perdre leur temps. On se met à table à sept ou huit heures et, de neuf heures à minuit, parfois beaucoup plus tard, il faut écouter des discours entendus déjà plusieurs fois. Que les gens que ce dévergondage d'éloquence ennue se consolent en songeant au banquet de fils de Saint-André, à Halifax, en 1814. Il y eut à ces agapes cinquante-deux santés, ce qui suppose une centaine de discours. Sir J.-M. Lemoine cite parmi les santés ou *toasts* bues ce soir-là les *toasts* abracadabrants: — A Alexandre, empereur des Russes; à l'empereur d'Autriche; au roi de Prusse; à Louis XVIII; au congrès de Vienne; aux commissaires britanniques à Ghent; une santé drôle conçue ainsi: May James Madison and all his faction be soon compelled to resign the reins of government in America, and seek a peace establishment with their friend Bonaparte at Elba"; au général comte Platoff et à ses braves cosaques; au galant vétéran Blucher; à la mémoire du général Moreau; à la mémoire du prince Kutusoff et de tous ceux qui sont tombés pour la défense des libertés de l'Europe; au commerce: horn, corn, poisson et yarn; etc, etc. La cinquante-unième santé disait: "May Great Britain never resign the right of search while she has a sailor or a soldier to defend it." Si les convives prirent consciencieusement leur verre de vin à chacune de ces cinquante-deux santés, plusieurs durent s'en retourner à leurs logis, half and a half, comme on dit vulgairement.

RENE DE KERALLAIN ET LE CANADA

Il est impossible d'étudier l'histoire du Canada au XVIII^e siècle sans connaître au moins de nom René de Kerallain. Certain ouvrage de lui demeure comme une des meilleures contributions au récit de la guerre de Sept ans dans la Nouvelle-France (1). Dans une revue canadienne, il y a lieu de parler de lui.

René Prigent de Kerallain, né et mort à Quimper (1849-1928) était un homme fort intelligent. Sa vie en témoigne. Il voulut la passer toute entière à s'instruire. Une large aisance héritée de ses devanciers lui accordait ces loisirs sans lesquels il n'y a pas d'aristocratie véritable. Il les employa à lire — on peut dire qu'il mourut en apprenant — car jamais il ne trouva qu'il en savait assez.

Ce fut là une des grandes originalités de M. de Kerallain. Une autre tint à la curiosité de son esprit. Elle l'entraîna dans des directions assez différentes et lui fit faire de beaux voyages intellectuels — les seuls qu'il ait jamais faits. Juriste dans l'âme, par qualités natives et traditions de famille, on lui doit une immense reconnaissance pour avoir fait passer en français plusieurs ouvrages d'importance capitale de Sumner Maine, de sir Frederick Pollock, de sir Alfred Lyall. Peu d'hommes en France étaient aussi familiers que lui avec les moeurs et la mentalité de l'Extrême-Orient et de l'Extrême-Occident, les choses et les gens d'Angleterre et de l'Inde. Le Canada, à la fin du régime français, était une autre patrie de son esprit. Mais d'autres demeures encore avaient place dans ce cerveau bien conditionné. Tout ce qui se rattache aux questions sociales passionnait M. de Kerallain.

De cette puissante activité de pensée, on peut suivre la trace, presque au jour le jour, dans sa correspondance en cours de publication. Deux volumes ont paru. Ils cou-

(1) *Les Français au Canada. La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans.* Nogent-le-Rotrou, 1896.

vrent la période qui s'étend de 1889 à 1909 (1). Une admirable épouse a assumé la charge de recueillir, transcrire, éditer ces centaines de lettres. Elle en a facilité la lecture par des notes mises au bas des pages. Grâce aux tables de noms propres dont elle a enrichi chacun des volumes, on pourra facilement reprendre les renseignements que l'on aurait oublié de noter en dépouillant le texte.

A cette pieuse sollicitude nous étions déjà redevables d'un recueil intitulé : *René de Kerallain* (1849-1928), (2). Courte biographie, suivie d'une abondante bibliographie et de "témoignages" émanés de diverses personnalités. On constituerait une belle académie, rien qu'en dressant la liste des correspondants de M. Kerallain.

Citons quelques noms. En France, MM. Henri Gaidoz, Henri Mazel, Pierre de Nolhac, Auguste Barth, Claudio Jannet, Charles Benoist, le baron Marc de Villiers du Terrage ; — en Belgique, M. L. de la Vallée-Poussin ; — en Angleterre, sir Alfred Lyall, sir Frederick Pollock ; — au Canada, M. George Wrong, le docteur Arthur G. Doughty.

Mais, nous le savons par nous-mêmes, M. de Kerallain ne repoussait personne. La charité intellectuelle, une des plus rares qui existent, il la pratiquait magnifiquement. Goethe déclarait que, s'il avait dû répondre à toutes les lettres qu'on lui adressait, jamais il n'aurait pu vivre la plénitude de sa vie. M. de Kerallain avait plus de cœur. Jamais il n'a refusé de renseigner quiconque le lui demandait. Sans doute le temps que l'on donne aux autres représente toujours un sacrifice. A M. de Kerallain, cette forme de générosité paraissait toute naturelle.

Sans attendre que la continuation de cette entreprise nous approche davantage de lui, on peut dès à présent, à la lumière des confidences publiées, pénétrer dans l'intimité de son travail, de ses réflexions.

(1) *Correspondance de René de Kerallain* 1889-1928. Publiée par Madame René de Kerallain, née de Bigault d'Avocourt, t. I. (16 décembre 1889 — 5 mai 1906). Quimper 1932, t. II (6 mai 1906 — 27 décembre 1909). Quimper 1935.

(2) Quimper, 1931.

M. de Kerallain rédigeait bien. Peu de correspondances donnent au même degré l'impression d'une conversation entendue. Il écrivait comme l'on voudrait parler. Le juriste, habitué à la précision impitoyable des articles du Code, se retrouvait dans la netteté d'un style, clair comme le jour. En se jouant, semble-t-il, il débrouillait l'écheveau de pensées souvent subtiles, sans jamais se perdre dans les méandres d'analyses minutieuses, sur des chemins où nul guide ne lui avait frayé la voie.

Je " vis dans les livres du matin au soir, et parfois une partie de la nuit " (1). Cet aveu de M. de Kerallain accuse sa force : elle détermine aussi les limites de sa faiblesse. Ce grand studieux manquait de contact avec les hommes de son temps et par suite se privait de points de comparaison. C'est pourtant bien utile. Fréquemment nous croyons avoir des idées et nous n'avons que des sentiments.

M. de Kerallain pouvait éprouver des ferveurs passionnées, et des antipathies qui ne l'étaient pas moins. Il méprisait les bourgeois, ignorait systématiquement les fonctionnaires ; les intellectuels, les artistes, les écrivains, l'horripilaient : il les exérait. La notion de caste l'obsédait. Qu'entendait-il par ce terme ? De petits groupes unis " par le connubium et le convivium ", autrement dit des réunions de gens qui se jugent dignes réciproquement de vivre dans l'intimité les uns des autres, de manger ensemble, de s'allier entre eux. Ce ne sont pas les idées, ce sont les sentiments qui rapprochent les hommes : concept fondamental de la sociologie de M. de Kerallain. Ne s'assemble que qui se ressemble. Sur les bases morales des castes, il ne s'est jamais expliqué bien clairement. L'hérédité sans doute y entre comme élément de cohésion ; mais il n'est pas le seul dont il faille tenir compte (2).

Sans défigurer la pensée de M. de Kerallain, il semble que l'on puisse proposer cette définition : des cote-

(1) tome II, p. 110.

(2) tome I, pp. 177, 243 ; t. II, pp. 28, 60, 181.

ries mondaines ou professionnelles dont les membres son unis par les mêmes préjugés ou des habitudes identiques de travail. Tout ce qu'il observait, la politique, qui est l'histoire d'aujourd'hui et l'histoire, qui est la politique d'autrefois, il l'expliquait par sa théorie des castes, par leur existence, leur rivalité, leur hiérarchie, leur pénétration mutuelle ou leur exclusivisme.

“ La société française, écrivait-il en 1901, vit séparée en groupes qui se connaissent et se comprennent moins que les Hurons et les Chinois ” (1). On peut le regretter. M. de Kerallain paraît s'être accommodé de cet état de malentendu perpétuel, l'avoir considéré comme une nécessité, presque un idéal. Pourtant “ différence engendre haine ”, d'après Stendhal. Aucun moraliste ne le condamnera sur ce point. Pas même M. de Kerallain. Sous sa plume, je relève cette remarque, que “ l'esprit de caste entretient les haines et colères sociales ” (2). D'un agrégat de cellules hostiles, nul ne saurait soutenir que c'est une société progressive, ou simplement chrétienne. M. de Kerallain était un catholique comme l'on croit trop souvent à l'étranger que l'espèce en est perdue en France. Il récitait dévotement son chapelet et jamais, lui-même s'en glorifiait, jamais l'aile sombre du doute ne l'effleura. Illogique donc, sa doctrine. Mais l'illogisme est bien humain.

M. de Kerallain appartenait au parti conservateur, monarchiste. De bonne foi, il s'imaginait prolonger l'enseignement du passé. En réalité, sans manquer au respect que l'on doit à sa mémoire, on constatera qu'il connaissait aussi mal que possible la psychologie, les habitudes, la vie même de l'ancienne France.

Des notes très justes émaillent l'entretien à bâtons rompus qu'est cette correspondance. “ Le Français se fiche de la liberté, mais il veut l'égalité ” (3). Trait de caractère qui apparaît au Canada, qui y a obtenu satisfaction beaucoup plus tôt qu'en France. Laissons de côté ce

(1) t. I, p. 178.

(2) t. I, p. 192.

(3) t. II, p. 117.

qui a pu se passer aux époques antérieures. Mais en 1760, y avait-il une seule province française où l'égalité fut aussi grande que dans la Nouvelle France ? Égalité de droit et de considération, égalité dans les institutions et les conditions de vie. Et même, de nos jours, en dépit des étiquettes officielles, les moeurs de la Province de Québec n'attestent-elles pas un esprit démocratique beaucoup plus sincère que celles de la France contemporaine ?

M. Charles R. Lanman, professeur de sanscrit à Harvard, observait à M. de Kerallain que "si l'on a un nom, c'est pour se distinguer du voisin" : que par conséquent, chacun devrait avoir à tâche de rendre le sien plus distinctif. Moins de noms communs et plus de noms propres ou véritablement particuliers. M. de Kerallain approuvait cette opinion et la faisait sienne. Ainsi raisonnaient les Canadiens d'avant la Cession. Voilà qui explique leur goût passionné pour les surnoms de toute sorte, j'entends les surnoms et non les sobriquets personnels, les surnoms, qui après avoir individualisé des frères, passaient d'ordinaire à leurs enfants et servaient à différencier les diverses branches des familles nombreuses. Ils estimaient que, s'ils avaient des noms, c'était "pour se faire reconnaître" (1).

Il fallait s'attendre à ce qu'en histoire, M. de Kerallain cultivât volontiers le paradoxe. Il n'y a pas manqué. Exagérer, pour les rendre plus saisantes, des conclusions qui, en elles-mêmes, réduites à leurs vrais proportions, ne seraient pas fausses, démontrer par l'absurde certaines vérités, c'est un jeu de l'esprit. René de Kerallain y excellait. N'a-t-il pas eu l'intrépidité de déclarer : "Un jour viendra où l'on rendra plus de justice à ce beau règne" (2). Et il s'agissait du règne de Louis XV !

M. de Kerallain devançait notre temps. L'a-t-on démontré que ce fut un beau règne ? M. Pierre Gaxotte l'a tenté. Il a eu, paraît-il, quantité d'éditions. Je doute qu'il ait converti beaucoup de gens, du moins parmi ceux qui avant de le lire, avaient lu quelque autre ouvrage sur le XVIIIe siècle.

(1) tome II, pp. 73, 175.

(2) tome II, p. 231.

La franchise de M. de Kerallain commande le respect. Il fuyait les nuances, comme autant de défaites bonnes tout au plus à abriter l'irrésolution, à marquer le manque de courage. Lui prenait en face toutes ses responsabilités, les intellectuelles comme les autres. Son ton, quand il croyait avoir raison, s'affirmait catégorique, péremptoire. N'allait-il pas un peu trop vite en besogne quand il posait en principe qu'aux environs de 1760 l'opinion courante en France " ne tenait pas du tout au Canada " (1). La question saurait-elle être tranchée de façon aussi expéditive ?

J'ai toujours été remué par une phrase du Président de Brosses dans une lettre à Voltaire du 14 septembre 1758 : " Les Russes me vont donner huit jours d'insomnie, et Louisbourg m'en a déjà coûté autant " (2). Un Français d'aujourd'hui sentirait-il plus vivement la prise d'Alger ? Et ce cri d'angoisse patriotique n'est pas isolé. Mais c'est général qu'il aurait dû être — et il ne pouvait pas l'être.

A la vérité, à cette époque, on ignorait à peu près tout du Canada en France. Pourtant les Jésuites avaient fait un sérieux effort. Le P. de Charlevoix, écrivain fort agréable, estimé de l'abbé H. Brémond, avait essayé d'intéresser le public français à la France d'Amérique, en lui contant l'histoire de cette Nouvelle France, en la lui décrivant (A-44). Il avait beaucoup de talent, présentait toutes les garanties souhaitables d'exactitude et d'impartialité ; on pouvait le lire avec facilité. Mais l'ouvrage, édité trop luxueusement, d'un prix trop élevé, n'atteignit pas de cercles fort nombreux. Il eut fallu l'artillerie légère des brochures, renouveler la propagande des *Relations*, répondre aux campagnes des philosophes avec les mêmes armes ; aux in-12 portatifs, ne pas opposer de lourds in-4°. Les Jésuites avaient compris — comme un peu plus tard le discernera le grand La Galissonnière — que la lutte qui allait s'engager au-delà de l'Atlantique

(1) tome II, p. 233.

(2) *Voltaire et le Président de Brosses*. Correspondance inédite p. p. M. Th. Foisset. Paris, 1858, p. 13.

serait une guerre de religion autant qu'une rivalité commerciale. L'Amérique serait-elle catholique ou protestante ? Ils commirent l'erreur de ne vouloir agir que sur les classes riches. Celles-ci leur échappaient. La Nouvelle-France catholique gênait les philosophes. Ils lui étaient hostiles. Et le grand monde d'alors se laissait diriger par eux. Reste à savoir si un mouvement d'opinion, parti des classes moyennes, appuyé par le nombre, aurait pu exercer quelque influence sur les Conseils de Versailles. Mais ceci sort de notre sujet.

Le Canada du XVIIIe siècle, domaine où M. de Kerallain se plaisait à revenir, il en était en quelque sorte le roi. En France, en Amérique, on le considérait comme tel (1). Sa fortune lui avait permis d'amasser une bibliothèque spéciale d'histoire canadienne comme bien peu de particuliers en ont chez eux. La bibliographie de la guerre de Sept ans en Amérique, il la possédait sur le bout du doigt. Une mémoire d'une agilité extraordinaire servait son savoir, lui permettait d'en utiliser toutes les ressources à la première réquisition. C'était un répertoire vivant de faits et de références, qui ne demandait qu'à être feuilleté : de près ou de loin, on le consultait.

Cette prédilection de M. de Kerallain se justifiait par les motifs les plus légitimes. Il descendait — qui ne le sait ? — de Bougainville, l'illustre navigateur. C'était là un grand honneur : et M. de Kerallain en avait conscience. Toute ironie mise à part, on pourrait dire que cette glorieuse ascendance fit le malheur de sa vie.

Bougainville a servi au Canada de 1756 à 1760. Il a laissé des lettres, des mémoires où se trouvent consignés le détail de ses campagnes, enregistrées ses observations sur la situation de la colonie. Témoignage dont il faut faire état. Rien de plus. La malveillance gâte tout ce qu'écrit Bougainville. A peine débarqué à Québec, je me demande pourquoi, il avait pris en grippe pays et habi-

(1) tome II, p. 178-180. Il est fait allusion à une "intéressante lettre" d'un M. Roy, Canadien, adressée, en 1908, à M. de Kerallain relative à la particule et aux armoiries. M. Pierre-Georges Roy, dit une note. Ne serait-ce pas plutôt M Régis Roy ?

tants. Comme nous tous, il était fait de chair et de nerfs. Ses jugements sont des états d'âme.

Au Canada, il n'a jamais vu que des ignorants, des hâbleurs, des voleurs. Exécution trop sommaire. Mais M. de Kerallain tenait son grand-père pour infailible. Lui, le plus sceptique des hommes sur tant de points, ne l'était pas sur celui-là. L'autorité de Bougainville, il n'admettait pas qu'on la pût discuter. Cette foi familiale l'entraîna dans des polémiques célèbres avec l'abbé Casgrain, qui n'était pas sans reproche, mais à l'avis duquel on se rangera de plus en plus, à mesure que les documents originaux seront revus, qu'on en exhumera davantage, qu'on les exploitera mieux.

Dans ces conditions, M. de Kerallain a-t-il compris l'histoire du Canada ? Pourrait-il la comprendre ? Un parti pris si violent faussait son optique. Prévenu avant même de commencer son travail, il n'y trouvait que ce qu'il y apportait. D'ailleurs, il ne faisait presque aucun usage des pièces d'archives. Sa documentation manuscrite était unilatérale. Et puis..... il n'aimait pas les poètes. Les vers lui crispaient les nerfs. Jamais même à 18 ans, il n'en put lire un seul ! (1) Poèmes en prose, romans, ne trouvaient pas davantage grâce devant lui.

Cause d'infériorité qu'on ne saurait nier. Les poètes sont des voyants. Dans tout spectacle, actuel ou passé, leur regard d'aigle sait distinguer les traits qui doivent fixer l'attention. De la multitude des accidents, ils savent choisir, extraire les faits essentiels, ceux qui caractérisent un homme, un événement, donnent son ton à une époque. Passer loin d'eux, c'est se résigner à avoir les yeux fermés sur maint aspect de la réalité, souvent les plus importants.

Je mets au défi quiconque ne s'est point pénétré d'*Évangéline* de connaître l'Acadie, quiconque ne s'est point nourri de *René*, d'*Atala*, des *Natches*, de dire des choses sensées sur les Français, les sauvages, l'Amérique du Nord au XVIIIe

(1) tome II, pp. 17-20.

siècle. Or M. de Kerallain ne supportait de Chateaubriand que l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1).

Par une contradiction comme il n'appartient qu'à des hommes très intelligents d'en avoir, il recommandait à un de ses correspondants certaine page du *Redgauntlet* de Walter Scott, comme l'expression la plus vraisemblable de ce qu'on pensait du Canada en Angleterre vers 1763 (2).

M. de Kerallain se plaignait un jour que l'histoire du Canada " telle que l'écrivent les Canadiens " fut " vraiment trop détachée de l'histoire générale " (3). La critique est-elle absolument fondée ? Elle peut s'appliquer à des monographies. A leur égard, il convient de ne pas se montrer trop rigoureux, mais Garneau, par exemple, n'a-t-il pas fait tout ce qu'il a pu pour insérer des récits canadiens dans la trame des événements contemporains d'Europe et d'Amérique ?

J'aurais mieux compris que M. de Kerallain fit grief à certains historiens du Canada, non pas d'ignorer l'histoire de France, mais d'en être avertis insuffisamment, de ne pas avoir très présentes à l'esprit les institutions de l'ancien régime. La lettre dont nous avons extrait ce passage date de 1907. Depuis, les études historiques ont fait au Canada d'incontestables progrès.

Cette correspondance est semée de dissertations sur divers sujets auxquelles je prévois qu'on aura souvent recours. Le problème des comptes de Mme de Pompadour en sort élucidé. Elle n'a jamais coûté 37.000.000 de livres à la France, Louis XV n'a pas sacrifié le Canada à sa favorite. En dix-neuf ans, il lui aurait donné tout au plus dix à douze millions. En 1758, Mme de Pompadour souscrivit deux millions pour transporter la guerre dans les Colonies Anglaises et ces millions n'étaient certaine-

(1) tome II, p. 20.

(2) tome I, p. 275.

(3) tome II, p. 141.

ment pas pris sur les libéralités royales (1). Cette discussion de chiffres est un modèle de vérification et d'expertise. Donc défense désormais de répéter avec les poètes canadiens Crémazie, Fréchette : gueuse de Pompadour. On peut être poète, sans être toujours bien inspiré.

Très curieuse, cette mauvaise habitude qu'avaient les Anglais de scalper eux-mêmes leurs prisonniers pendant la guerre de Sept Ans. Ils maniaient le couteau pour enlever les chevelures avec autant de dextérité que les sauvages (2).

L'énigme de William Henry est étudiée attentivement. Il y avait au moins 600 Anglais de plus que les Sauvages ; mais ils perdirent la tête. Probablement "on a beaucoup exagéré le massacre" (3). Mais, ici encore, le manque d'objectivité vicie l'exposé de M. de Kerallain. Il le termine par un bilan des responsabilités qui soulèvera quelques protestations : "Les Canadiens et interprètes ont laissé faire, ou encouragé sous main les sauvages..... Les interprètes, ce dont Bougainville se plaint, étaient des gens de classe inférieure ; et quant aux Canadiens mêmes, la fureur du trafic et du mercantilisme leur oblitérait le sens moral". Encore Bougainville, toujours Bougainville.....

Je ne saisis pas la distinction que fait ici M. de Kerallain entre les Canadiens et les interprètes. S'il avait mis : les Canadiens, miliciens et interprètes, je n'aurais pas davantage été de son avis, mais j'aurais mieux compris ce qu'il voulait dire. Car c'étaient des Canadiens aussi, ces fameux interprètes, qui, n'en déplaise à Bougainville, se recrutaient dans des familles on ne peut plus honorables et se conduisaient en excellents serviteurs du Roi.

Il est fâcheux que M. de Kerallain, mal au courant des divers sons de cloche, ait calomnié les Canadiens en campagne. "Dans nos guerres du Canada, les milices

(1) tome I, pp. 234, 248-250 ; tome II, p. 334. — *La jeunesse de Bougainville*..... pp. 125-126.

cf. Pierre de Nolhac, *Mme de Pompadour et la politique*. Paris. 1928,

(2) tome I, pp. 214, 217.

(3) tome II, pp. 8, 11.

lâchaient pied à tout instant" (1). Ce n'est pas d'un historien de proférer de telles assertions. C'est insulter bien gratuitement les "bons hommes" qui non seulement se sont fait tuer, mais ont tant de fois vaincu à la Baie d'Hudson, à Terre Neuve, en Acadie, en Louisiane, sur l'Ohio, dans les marches de la Nouvelle-Angleterre et de la Virginie, au Canada même. Bougainville n'avait pas osé leur contester au moins cette qualité là : les Canadiens "sont braves". Les efforts héroïques que l'on ne pouvait exiger des troupes de terre, c'est aux Canadiens qu'on les demandait. Si, pendant un siècle, il y a eu un empire français en Amérique du Nord, on le doit pour une bonne part, aux Canadiens, aux milices canadiennes.

Suivant un mot connu, le respect, en famille, n'a pas besoin de remonter au-delà du grand-père. M. de Kerallain ne s'est donc pas cru forcé de jeter un voile sur certains exploits de Bougainville. Pour les militaires qui venaient de France, il n'y avait pas que des aventures militaires à espérer dans la colonie. L'amitié de Mme d'Eschambault pour Bougainville fut, paraît-il, une affection très tendre (2). A cette liaison, convient-il de donner un épilogue ? Une anecdote rapportée par M. de Kerallain, sans doute d'après des souvenirs familiaux. Donc Bougainville "aurait eu, au Canada, un fils naturel dont les filles auraient épousé des Allemands établis aux États-Unis" (3).

On aimait beaucoup au Canada en ce temps-là, a dit M. de Roquebrune. Canadiens et Français, Canadiens et Canadiennes. Et quand les sauvagesses, ces délicieuses diabliesses, se mettaient de la partie.....

En 1778, des chefs sauvages vinrent à Philadelphie, trouver le Ministre du Roi, M. Gérard, et celui-ci les envoya au Comte d'Estaing, mouillé en rade de Boston. L'amiral, comme l'on disait, les reçut à son bord, sur le *Languedoc*. Parmi eux, un neveu de Bougainville. Il se présente comme tel au capitaine de vaisseau. Car la

(1) tome I, p. 215.

(2) Antoine Roy. *Les lettres, les sciences et les arts au Canada...*, p. 100.

3) tome II, p. 203.

soeur de sa mère avait épousé, à la mode indienne, M. de Bougainville, probablement en 1757, lorsque le jeune officier avait séjourné parmi les Iroquois de Sault Saint-Louis et s'était fait adopter par eux (1).

Ce neveu iroquois portait une médaille qui, jadis, lui avait été donnée par le marquis de Vaudreuil. Bougainville n'a jamais pu souffrir ceux qui portaient ce nom. Au Canada, partisan forcené de Montcalm, il avait adopté toutes les rancœurs de son chef. Celui-ci ne manquait pas une occasion de vilipender auprès du ministre de la Guerre le Général du Canada. Ce qui ne prouvait ni son coeur, ni son esprit, ni même son esprit militaire, car enfin Vaudreuil était son supérieur. Celui-ci n'avait rien d'une "ganache". Assurément il ne valait ni du Quesne, ni Lévis. Mais c'était un très brave homme et un gouverneur beaucoup plus remarquable qu'on ne le dit d'ordinaire. Il croyait au Canada et aux Canadiens. Montcalm a toujours désespéré de la victoire finale.

Sur les traces de Bougainville, M. de Kerallain s'est montré dur pour les Vaudreuil. Une particularité qu'il avait notée à propos du mariage du père et du fils, lui a été un prétexte à dauber cruellement sur eux. "Tout le monde semble trouver naturel au Canada que Vaudreuil Ier, à quarante-sept ans, ait épousé une jeune fille de dix-sept ans, qui lui a donné douze enfants et lui en eût donné d'autres sans doute, si elle n'avait été appelé à la Cour de Versailles, et que Vaudreuil II ait épousé une grand-mère de cinquante ans, plus âgée que lui de quinze ans. Aujourd'hui ces deux messieurs feraient gloser fort et ferme" (2). Voire. Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise, au sentiment d'Agrippa d'Aubigné. M. de Vaudreuil ne le disait peut être pas, mais il le pensait.

(1) R. de Kerallain, *Bougainville à l'escadre du Comte d'Estaing...* dans le *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 1927 p. 173.

(2) tome I, pp. 282-283.

cf. p. 323.

Une erreur de lecture y a fait imprimer : Sénéral. *Les grandes familles du Canada*. Je ne connais sous ce titre d'autre ouvrage que celui de l'abbé Daniel.

M. de Kerallain n'était point sûr qu'il existât un portrait de la marquise de Vaudreuil, Jeanne-Charlotte de Fleury d'Eschambault, épouse de Pierre de Rigaud, dernier gouverneur français du Canada. En quoi il se trompait. M. Th. Beauchesne en a retrouvé un. Pour ma part, j'en ai vu un second, de provenance parfaitement authentique, chez le comte Jacques de La Taille-Trétinville. Je suppose que cette peinture a été faite lors du mariage de M. et de Mme de Vaudreuil à Paris, en 1743. Elle avait alors, non pas cinquante ans, mais soixante. Il n'y en a pas trace sur ses traits, d'une parfaite régularité. Cette charmante physionomie rayonne de bonté; un sourire malicieux pétille dans ses yeux. Et par dessus tout, il n'y a pas à s'y tromper, cette femme est heureuse, heureuse d'être aimée. Au fait, elle paraît toujours infiniment désirable.

Comment M. de Kerallain n'a-t-il pas eu l'intuition qu'il effleurait un roman émouvant ? Qu'un Vaudreuil, grand seigneur par sa naissance, le crédit de sa maison, qui pouvait tout attendre de la Cour, qui n'avait qu'à demander pour obtenir richesses, honneurs de toutes sortes, grades, cordons, alliances magnifiques, que ce Vaudreuil se soit épris d'une Canadienne, sans grand nom, sans grande fortune, veuve d'un simple capitaine d'infanterie et de quinze ans son aînée, qu'il l'ait chérie au point de la préférer à toutes les femmes et d'en faire son épouse, où y aurait-il de l'amour, s'il n'y en avait pas là ?

Mme de Vaudreuil mourut en France en 1763. Son mari ne l'oublia pas. Sa dernière consolatrice et légataire universelle, Mme d'Aillebout, était la filleule de sa femme. Mme d'Aillebout devenue Mme de Diziers, laissa aux enfants de son mari le précieux portrait de Mme de Vaudreuil. Le marquis avait tenu à l'emporter du Canada. Et c'est le seul objet de valeur, peut-on croire, qui en soit revenu avec lui.

Autour du fait, M. de Kerallain semble avoir vu plus juste que pour le fait lui-même. Quand M. Vaudreuil se maria, on dut en parler, en France et au Canada. Les démarches d'un personnage aussi important ne passent pas

inaperçues. Il ne semble point qu'on en ait ri, du moins parmi les gens qui étaient en relations avec lui. Michel de Villebois, commissaire ordonnateur en Louisiane, eut de pénibles démêlés avec le marquis, son gouverneur. Mme Bégon, sa belle-mère, dans les lettres qu'elle lui adressait, s'appliquait patiemment à le chapîtrer: elle le grondait, elle lui représentait le tort que, par son conduite irraisonnée, il se faisait à lui-même. Je ne vois pas qu'elle ait jamais eu à le reprendre de sottes plaisanteries sur l'âge respectif du gouverneur et de la gouvernante (1).

Montcalm lui-même, si méchant dans ses propos, je n'ai pas souvenance qu'il fasse allusion à cette bizarrerie du ménage Vaudreuil. Peut-être pensait-on que l'amour est une chose sacrée, qu'il ne faut pas s'en moquer.

M. de Kerallain est excusable. S'il avait connu Mme de Vaudreuil..... N'est-ce pas lui qui, un jour, a émis cette jolie réflexion: " Les Belles Hélènes ne manqueront jamais de confesseurs indulgents parmi les historiens qui savent que la moitié du genre humain est aussi les deux tiers de l'histoire " (2). Philosophie de l'histoire on ne peut plus française. Après tout, elle en vaut bien une autre !

René de Kerallain, ce travailleur prodigieux, qui se mouvait avec aisance, avec une égale maîtrise, d'un pôle à l'autre de l'horizon intellectuel, ce penseur, ce grand savant, était aussi un homme d'esprit.

Claude de Bonnault

QUESTIONS

Sir James Lemoine écrit quelque part qu'en 1775-1776 deux officiers anglais, le major Mozes Hazen et le capitaine Donald Campbell, de même que plusieurs marchands anglais de Québec et de Montréal, sympathisaient avec les rebelles et que plusieurs même leur aidèrent. On a fait avec beaucoup d'empressement la liste des *rebelles* canadiens-français. Quand fera-t-on la liste des *rebelles* anglais de 1775-1776?

Québec

(1) 1748-1752. *Archives de la Province de Québec*. N. Acq.

(2) tome I, p. 251.

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME (1936) DU *BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES*

—
" A "

Abénaquise Marie, L'.....	687
Académie royale de James Transwell.....	359
Ailleboust, Madame.....	587
Albion à Québec, L'hôtel.....	577
Alfred à Québec, Le prince.....	553
Allsopp-Murray, Le différend.....	571
Almanach judiciaire et commercial (1871).....	537
Anglicans, Leur lieu de réunion à Québec.....	321
Annonces d'autrefois, Les.....	100
Anse à Fugère.....	200
Anse à la Louise.....	204
Anse au Griffon.....	203
Anse à Valieu, L'.....	171
Anse du Foulon (Wolfe's Cove).....	380
Arbour, Le ruisseau.....	158
Arbres historiques, Deux.....	63
Arbres, La fête des.....	375
Archambault, L'artiste lyrique Francis.....	120
Aubert de Gaspé, La famille.....	257
Aubert de Gaspé, Lettre du seigneur.....	379
Aubert de Gaspé, Philippe.....	51
Aubin à Québec en 1839, Napoléon.....	640
Audet, Lettre d'Octave Crémazie à Geo-Siméon.....	426
Audy, Le peintre.....	135
Auger, Joseph-Cyrille.....	326

" B "

Barachois.....	209
Basset, Le mariage de Bénigne.....	73
Bataillon de milice du comté de Québec, Le.....	459
Bateau-fantôme de la Baie des Chaleurs, Le.....	225
Bazin et Mgr Bruchési, René.....	570
Bazire, La famille.....	65
Bazire, Testament de Charles.....	69
Beausoleil, Cléophas.....	519
Bell La famille.....	129
Bénéfice du Clergé, Le.....	681
Berger, Le poète Charles.....	725
Bergère muette et la Sainte Vierge, La.....	422
Bergeron, Joseph-Gédéon-Horace.....	521
Bertrand, La descendance de Joseph-Vital.....	196
Bibliothèque circulante de Cary.....	490
Bibliothèque: collègue des Jésuites.....	356
Bibliothèque: Jacques-François Cugnet.....	10
Bibliothèque: le curé Dosque.....	310
Bibliothèque: le juge De Bonne.....	136
Blanc, Honoré.....	597
Bochart Champigny, au ministre, Lettre de.....	499, 638
Boileau, Godefroy.....	327
Bonaventure.....	209
Borgia, Le jeune avocat Levasseur.....	96
Bourdon, Les seigneuries de Jean.....	336

Brassard, Téléphore.....	333
Buteau, François.....	498

“ C ”

Café des Marchands à Québec, Le.....	565
Caldwell, La famille.....	3
Canadienne de Victor Hugo.....	105, 192, 373
Canadiens et la guerre de Sécession, Les.....	538, 667, 684
Canal Lachine sous le régime français, Le.....	265, 423
Cantin, Les chantiers de Augustin.....	509
Cap de Pratto, Le.....	341
Carv, La Bibliothèque circulante de.....	490
Cazes, Charles de.....	87
Céloron, Le chevalier de.....	218
Chameau , Une campagne du.....	690
Champagne, Charles-Laplanche.....	327
Chanson nouvelle.....	666
Chanson pour le 31 décembre 1800.....	689
Chanson vendue à Québec.....	124
Chanson pour la naissance du roi.....	742
Charon de La Barre, Claude.....	484
Chauret, Amédée.....	327
Chemin de fer canadien, Le premier.....	526
Chicoutimi à Québec autrefois.....	314
Chirurgien gascon, Un.....	719
Christie, Robert.....	635
Cirque Royal ou Théâtre Royal.....	641
Cloridorme.....	166
Coffres, portemanteaux, valises, etc, autrefois.....	393
Confirmation avant Mgr de Laval, La.....	686
Conseil législatif, Les prêtres au.....	586
Cook, La famille.....	193
Cooke, Joseph-Peter.....	328
Cour des Commissaires du Saguenay, La.....	494
Couture et le Petit Coq , Ignace.....	109
Crémazie à Geo.-Siméon Audet, Lettre de.....	426
Crémazie, La plus belle poésie de.....	504
Crémazie, Le Manuel de Jacques.....	493
Crucifix outragé, Le.....	430
Cugnet, La bibliothèque de Jacques-François.....	10

“ D ”

Dansereau, Clément-Arthur.....	519
Dauré, La seigneurie de.....	336
De Bonne, La bibliothèque du juge.....	136
Décary, Alphonse-Clovis.....	328
De Coine, Le maître d'école P.-Mathieu.....	381
De croix, Gilles-Joseph.....	448
Description imparfaite de la misère du Canada (5 9 bre 1759).....	550
Dieu sauve le Roi.....	604
Difficultés religieuses de Montréal en 1828, Les.....	77
Discours en 1814, Une orgie de.....	745
Disparus, Les.....	600
Dombourg, La seigneurie de.....	337
Dosque, La bibliothèque du curé.....	310
Douzaine du boulanger.....	603

Dowling, Edward.....	328
Drapeau, Les revues de Stanislas.....	613
Duberger, Jean-Baptiste.....	491
Duberger, Le modèle de Québec de.....	492
Duplessis, Le testament de Regnard.....	612
Duplessis, Les notaires LeNoblet.....	677
Duplessis, Madame Vve Regnard.....	611
Duport, John.....	718
Durantaye, La mort de Morel de la.....	743
Duvernay, Louis-Joseph-Napoléon.....	329

“ E ”

Eboulements du Cap Diamant, Les.....	541
Ecole de médecine de Québec, L'.....	483
Eglise du Bas-Canada en 1829 et 1830.....	669
Élégie des Morts de Crémazie.....	504
Ermatinger, Frederic William.....	516
Esprit d'Épinette, L'inventeur de P.....	188, 313
Exécutions capitales à Québec, Trois.....	732
Exilés canadiens à la Nouvelle-Galles, Les.....	496

“ F ”

Fairchild, L'écrivain G. M.....	455
Famille, Une édifiante.....	128
Faribault, A propos de G.-B.....	56
Fay, facteur d'orgue, Chs-Auguste.....	7
Fête des arbres, La.....	375
Filiatrault, Flavien-Joseph.....	329
Finlay William.....	733
Flagellations de L.-M. Darveau.....	318
Fibustiers montréalais.....	583
Forbin-Janson, Adresse des Iroquois à Mgr de.....	437
Fougère à M. Bossonge, Lettre de M.....	190
Foulon, Anse du.....	380
Fraser, Alexander.....	489
Freer, Edward Stayner.....	518
Frégate, La Pointe à la.....	165
Frène des Ursulines, Le.....	63
Frontenac-Fénélon, Le différend.....	614
Fugère, Anse à.....	200

“ G ”

Garneau, A propos de la mort de F.-X.....	131
Garneau et son Dernier Huron	106
Gaspé, Essai de toponymie de.....	148, 200
Gaspé, Voir Aubert de Gaspé.....	
Gaudet, Victor.....	522
Gaulin, évêque de Kingston, Mgr.....	383
Genest, Pierre-Marie-Alphonse.....	6
Gingras, J.-F.....	215
Glemet, Le sieur.....	607
Gouverneur anglais prisonnier à Québec.....	734
Grande-Grave, La.....	206
Grand-Masle, Le.....	162
Gray, E. W.....	516
Griffon, Anse au.....	203
Guerre de Sécession, La.....	538, 667, 684

Gullet de Chaumont, Nicolas-Augustin.....	132
Guyon, Le flibustier Joseph.....	583

" H "

Hall, William.....	431
Harkness, Le docteur James.....	442
Hart, L'arrivée au Canada de Aaron.....	617
Harwood, Henri-Stanislas.....	520
Henry, Témoignage de Joseph.....	86
Herbin, Le sieur.....	559
Herménégilde, Lettre de la marquise de Montcalm à Frère.....	53
Hindelang, Confession de Charles.....	622
Histoire, L'.....	522
Histoire de son pays, Connaître l'.....	72
Histoire du lieu.....	522
Histoire des siens, L'.....	549
Hodiesne, Gervaise.....	304
Hodiesne, Le mariage du notaire.....	599
Hollister, Josias.....	547
Horlogers, Anciens.....	453
Horse-boats entre Québec et Lévis, Les.....	436
Horse-boat de la Pointe Gatineau.....	508
Hôtel Albion à Québec, L'.....	577
Hugo et la Canadienne , Victor.....	105, 192, 373
Huron aux Ursulines, Le discours d'un chef.....	631
Huron de F.-X. Garneau, Le dernier	106
Huronne, pleine de vertus, Mort d'une.....	726
Hutcheson, Robert Bennett.....	330

" I "

Iroquois à Mgr de Forbin-Janson, Adresse des.....	437
Iroquois, Une réponse de l'Intendant aux.....	610

" J "

Jacques, L'imprimeur Adolphe.....	540
James, William.....	516
Jésuites de Québec, La bibliothèque du Collège des.....	356
Jésuites, Une demande des.....	605
Juges de Paix de la province de Québec (1767).....	13
Journaux trifluviens.....	723
Joybert, La famille.....	110

" K "

Keany, L'acteur Charles.....	657
Kemble, L'imprimeur du roi William.....	361
Kerallain et le Canada, René de.....	746
Krieghoff, Un autre.....	88

" L "

La Balme, du Père Marquette au colonel.....	234
La bon, Le chevalier de.....	91, 218
La brosse et Montcalm, Le Père de.....	99
Lachine sous le régime français, Le canal.....	265, 423
Lacombe, Georges-Albini.....	330
Lalonde, Emery.....	330
Lamothe, Guillaume-Jean-Baptiste.....	519
Langue, Respectons notre.....	144

La Plante, La mort du soldat.....	556
La Potherie, A propos du sieur Leroy de.....	60
L'Assomption, Les concessionnaires du village de.....	46
Lartigue, Le père de Mgr.....	716
Latour au procureur général Verrier, Les lettres de l'abbé.....	618
La Tourette, Le sieur.....	395
Laurencelle, Le chemin de.....	205
Laval, A propos de Mgr de.....	630
Lavaltrie, Lettre du comte de Vaudreuil à M. de.....	555
Leboeuf, Le juge Calixte.....	600
Le Cavalier, Narcisse-Marie.....	331
Leclerc, Le pilote Louis.....	441
Lée, Une lettre ouverte du notaire.....	634
Lelièvre, Siméon.....	117
Lemaître, L'imprimeur Frs.....	192
Le Moine, Eugène-Marie.....	98
Lemoine, Le major général.....	582, 668
Lemoine, Le mécanicien Louis.....	609
Léonard, J.-Edouard-Emile.....	521
Lepailleur, Lettre du patriote exilé F.-M.....	440
Lester, Robert.....	678
Liard, Le sieur Chs-Gilles.....	118
Lord, Le colporteur George A.....	338
Lotbinière, L'abbé de.....	54, 602
Louis, Monsieur.....	108, 254
Louise, Anse à la.....	204
Louis-Renaud, Naufrage du.....	55
Lubarge, La confession de.....	568
Lubarge, Le mystérieux criminel Pierre.....	567

" M "

MacDonald, Le journaliste Ronald.....	443
Magasin à poudre à Québec, Le premier.....	385
Magistrats de police.....	19
Magistrats de police du Bas-Canada.....	20
Magistrats stipendiaires.....	19
Maguire, La famille.....	737
Maisonneuve, L'officier de marine de.....	395
Maison Rouge à Québec, La.....	376
Malbaie, La seigneurie de la.....	337
Mailhiot à Québec, L'hôtel.....	451
Manche d'Epée, Le.....	164
Mandement de messire J.-H.-A. Roux.....	101
Manuel des notions utiles de Crémazie.....	493
Marchand, Un vaudeville de F.-G.....	488
Mariage chez les Sauvages, Le.....	482
Maquereaux, La pointe aux.....	209
Marquette au colonel de La Balme, Du Père.....	234
Marsouin.....	157
Martello à Québec, Les Tours.....	566
McClement, Le sieur.....	122
McKenzie, James.....	384
McMartin, Le jardin de plaisir de John.....	421
McPherson, La famille.....	255
Médecine, Ecole de.....	483
Meilleur, Jean-Baptiste.....	517
Ménard, Le pilote Jean.....	303, 323
Michaux au Canada, Le botaniste André.....	319
Michel, L'ingénieur Auguste.....	569

Milice du comté de Québec (1839).....	459
Moll, La famille.....	95
Moll, Louis-Joseph.....	189
Montcalm, à Frère Herménégilde, Lettre de la marquise de.....	53
Montcalm, à Frère Tempier, La marquise de.....	123
Montcalm et le Père de La Brosse.....	99
Montcalm, Le monument.....	190
Montcalm, Un descendant de.....	560
Montgomery, A propos de.....	84
Montgomery, Où fut-il tué?.....	84
Montgomery, Où fut-il inhumé?.....	84
Montgomery, Déclaration de James Thompson.....	85
Montmollin, David-Francis de.....	104
Montour, Nicolas.....	637
Montréal: Flibustiers montréalais.....	583
Montréal, La date de la fondation de.....	362, 396
Montréal, Les chantiers Cantin à.....	509
Montréal, Les directeurs des postes de.....	515
Montréal en 1828, Les difficultés religieuses de.....	77
Montréal, Les registrateurs de.....	324
Montréal, métropole du Canada.....	424, 456
Montréal, Prisonnier de guerre à.....	547
Montréal: salle de bal historique.....	259
Morin, Les deux arrestations de l'hon. A.-N.....	601
Muir, Le chevalier George Manly.....	360
Murray à Québec, La popularité de.....	730
Murray-Allsopp, Le différend.....	771

" N "

Neuville, La seigneurie de.....	337
Nicoll dit le Prussien, Edouard.....	254
Notaire dans une ménagerie, Un.....	132
Notaires, Quatre frères.....	677

" O "

Observatoire de Québec, L'.....	16
Ogilvie, Le Révérend John.....	513, 682
Olry, Joseph-Antoine.....	501
Orme des Récollets, L'.....	63

" P "

Palais de justice de Québec.....	357
Palais de l'Intendance à Québec.....	458
Panet, La famille.....	128
Parc des champs de bataille à Québec, Le.....	92
P paroisses du Bas-Canada en 1792.....	90
Passé sans flétrissure.....	514
Patagon à Québec, Le théâtre.....	300
Patries, Les petites.....	525
Patrie, Qu'est-ce donc que la.....	191
Pelletier, Onulphe.....	628
Persico à Québec, Le cardinal.....	57
Petit Coq d'Ignace Couture, Le.....	109
Petit d'Elivilliers, Les.....	572
Petits-Jurés de Québec en 1766.....	228
Petits-Jurés de Québec en 1767.....	374
Pierre, La rivière à.....	161
Pique-assiette d'autrefois, Les.....	127

Pitt et la conquête du Canada.....	21
Plessis, conseiller législatif, Mgr.....	603
Plessis et le banquet du 13 octobre 1819, Mgr.....	585
Plessis, Un bon ami de Mgr.....	678
Pointe à la Frégate, La.....	165
Pointe à la Renommée.....	169
Pointe aux Trembles (Montréal) L'église de.....	411
Pointe Sèche, La.....	168
Pontbriand au ministre, Lettre de Mgr.....	550
Portemanteaux autrefois.....	393
Porteous, Andrew.....	517
Porteous, Andrew.....	712
Porteous James.....	517
Postes à Montréal, Les directeurs des.....	515
Poudrière à Québec, La première.....	385
Pozer, Le millionnaire Jean George.....	358
Pratto, Le Cap de.....	341
Presbytériens à Québec, en 1802, Les.....	728
Prêtres au Conseil législatif, Les.....	586
Prisonnier de guerre à Montréal, Un.....	547
Prupper, Congé de George.....	562

" Q "

Québec: anse du Foulon ou Wolfe's Cove.....	380
Québec: bataillon de milice en 1839.....	459
Québec: bibliothèque circulante de Cary.....	490
Québec: Bibliothèque du collège des Jésuites.....	356
Québec: chanson vendue à.....	124
Québec: Cirque Royal ou Théâtre Royal.....	641
Québec, De Chicoutimi à.....	314
Québec: éboulements du Cap Diamant.....	541
Québec: Ecole de médecine.....	483
Québec en 1781, Les rues de.....	145
Québec en 1844, La population de.....	309
Québec, La fête des arbres à.....	375
Québec: la Maison de la Trinité.....	425
Québec, La Maison Rouge à.....	376
Québec: La première poudrière à.....	385
Québec: La Saint-Napoléon à.....	523
Québec: Le Café des Marchands.....	565
Québec, Le cardinal Persico à.....	57
Québec, Le cirque Ricketts à.....	14, 216
Québec: le Crucifix outragé.....	430
Québec: le modèle de Duberger.....	492
Québec, Le Parc des champs de bataille à.....	92
Québec: le 1er palais de justice de.....	357
Québec, Le télégraphe d'alarme de.....	377
Québec: le théâtre Patagon à.....	300
Québec: le théâtre Saint-Louis.....	174
Québec, Les Horse-boats à.....	436
Québec, Les petits-jurés en 1766.....	228
Québec: Les petits-jurés en 1767.....	374
Québec, Les radeaux de bois à.....	335
Québec: les Tours Martello.....	566
Québec, L'hôtel Albion à.....	577
Québec: l'hôtel Mailhiot.....	451
Québec, Lieu de réunion des Anglicans à.....	321
Québec, L'Observatoire de.....	16

Québec, palais de l'Intendance.....	458
Québec: séminaire de Notre-Dame-des-Anges.....	460
Québec: siège de 1690.....	461
Québec: Thalberg à.....	629
Québec: une source d'eau minérale à.....	264
Québec, Une tragédie de Voltaire à.....	640
Québec, Vision de.....	410
Questions...91, 93, 95, 107, 122, 135, 144, 147, 188, 192, 215, 224, 256, 318, 320, 338, 346, 392, 395, 410, 421, 441, 448, 455, 487, 489, 493, 495, 502, 508, 549, 576, 582, 603, 621, 628, 681, 683, 686, 688.	

" R "

Rabat mis de côté, Le.....	505
Radeaux de bois à Québec, Les.....	335
Rebours (Arbour), Le ruisseau.....	158
Réchauds, Au temps des.....	636
Récollets, L'Orme des.....	63
Régistrateurs de Montréal depuis 1842.....	324
Renaud, Jean-Baptiste.....	339
Renaud, Louis.....	339
Renommée, La pointe à la.....	169
Richmond, La mort du duc de.....	512
Richmond, Le duc de.....	355
Richmond, Les funérailles du duc de.....	511
Ricketts à Québec, Le cirque.....	14, 216
Ring, Qu'est-ce qu'un mourning	107
Rivière-au-Griffon, La seigneurie de la.....	336
Rolette, Le lieutenant.....	144
Rose au bois, La destinée.....	229
Rosignat, Le sieur.....	320, 633
Ross, L'honorable Dunbar.....	89
Rousseau, La famille.....	680
Roux, Mandement de messire J.-H.-A.....	101
Rowen, W. H.....	549
Rues de Québec en 1781, Les.....	145
Ryland, George Herman.....	331
Ryland, Warwick Hastings.....	332

" S "

Saccardy, L'ingénieur.....	340
Saguenay, La Cour des Commissaires du.....	494
Saint-Aubin, L'instituteur.....	676
Saint-Clément à Perrault l'aîné, Lettre de.....	503
Saint-François, Le fief.....	337
Saint-Jean, Le fief.....	338
Saint-Léger, Le général Barry.....	710
Saint-Napoléon à Québec, La.....	523
Saint-Pierre, Le Mont.....	161
Saint-Yvon.....	168
Sainte-Anne des Monts.....	153
Salaberry à son père, Lettre de Louis de.....	563
Salaberry, Les frères de Chs-Michel de.....	608
Salaberry, Louis de.....	378
Sauteux, Les.....	156
Sauvage, L'élection d'un chef.....	554
Sauvages, Le mariage chez les.....	482
Schmeltz, Le professeur F.-A.....	392

Seigneuries de Jean Bourdon, Les.....	336
Séminaire de Notre-Dame-des-Anges à Québec.....	460
Sewell, Le juge en chef.....	641
Sicotte, Louis-Wilfrid.....	332
Siège de Québec, en 1690, Le.....	461
Soeur cloîtrée, La présence d'esprit d'une.....	606
Source d'eau minérale à Québec, Une.....	264
Stead, L'assassinat du capitaine.....	487
Steinberg, Le baron de.....	224
" T "	
Taillon, L'hon. Louis-Olivier.....	520
Tanswell, L'Académie Royale de James.....	359
Teed, John.....	61
Tegahkouita, Catherine.....	427
Télégraphe d'alarme à Québec, Le.....	377
Terrebonne, Saint-Jérôme de.....	220
Testament d'une femme de bien.....	612
Têtu, Vital.....	119
Thalberg à Québec, Sigismond.....	629
Théâtre Patagon à Québec, Le.....	300
Théâtre Champlain à Québec.....	705
Théâtre Saint-Louis, à Québec.....	174
Thompson, Déclaration de James.....	85
Thompson, John.....	515
Thompson, Les amours du sergent James.....	573
Trinité à Québec, La maison de la.....	425
Trudèl, Le Dr Eugène-Hercule.....	146
Twiss, Les horlogers.....	453
" U "	
Ursulines, Le Frêne des.....	63
" V "	
Valises d'autrefois.....	393
Valleau, L'anse à.....	171
Vallières de Saint-Réal, Henri-B.....	372
Vandue et vendue.....	94
Vandeville de F.-G. Marchand, Un.....	488
Vandreuil, La famille.....	729
Vandreuil à M. de Lavaltrie, Lettre du comte de.....	555
Vandreuil, Lettre du ministre au gouverneur de.....	480
Vandreuil, Un.....	598
Verrier et l'abbé de Latour, Le procureur-général.....	618
Vialars, Anthony.....	683
Vialars, Le sieur Daniel.....	448, 722
Victor, Le comédien.....	653
Vienne, Le "rasail" François-Joseph de.....	9
Violons au temps de Mgr de Laval, Les.....	97
Voltaire à Québec, Une tragédie de.....	640
Voutron au ministre, Lettre de M.....	690
" W "	
Walker, William Simpson.....	332
Watts, William John.....	333
Wilkie, La famille.....	58
Wilson, Alexandre.....	347
Wilson, Thomas.....	347
Winter et le Manuel du commerçant, Pierre.....	256
Winter, LeVocabulaire du commerçant de.....	382